EN ATTENDANT LES CONFRONTATIONS DES CADRES DE LA SONATRACH

UNE CINQUANTAINE DE PERSONNES AUDITIONNÉE

Lire en page 5

COMMERCE INFORMEL

AFFRONTEMENTS ENTRE DES JEUNES ET LA POLICE À TIZI-OUZOU

Page 24

ISSN : 1112-7449

MIDI Libre

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

N° 870 Mercredi 20 janvier 2010 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

UN COURT-CIRCUIT EN SERAIT L'ORIGINE

INCENDIE AU CENTRE COMMERCIAL «LES BABORS» DE BÉJAÏA

Page 24

LE BILAN RISQUE DE S'ALOURDIR

QUATRE MORTS ET QUATORZE BLESSES

DANS UNE EXPLOSION DE GAZ A ALGER

Lire en page 24

Ph./ Fouzi B. Midi Libre

Ph./ Fouzi B. Midi Libre

POUR PRÉPARER LE SÉJOUR DES VERTS

LE STAFF ADMINISTRATIF À CABINDA

Lire en page 3

LE MALI PROTESTE AUPRÈS DE LA CAF

Les Maliens estiment que les deux équipes ont manifestement joué le nul, un résultat qui a qualifié les deux équipes dans le cadre de la 3e et dernière journée du groupe A de la CAN-2010.

PAR ABDOU SEGHOUANI

La victoire des Maliens sur le Malawi a été finalement inutile.
Ph / D. R.

La victoire du Mali devant le Malawi (3-1), lundi, à Cabinda, s'est avérée inutile et ceux-ci, comme lors de la CAN précédente, en 2008, se retrouvent éliminés à l'issue du 1e Tour. Suite à quoi, le Mali est allé contester le déroulement du match Angola - Algérie. Les Maliens estiment que les deux équipes ont manifestement joué le nul, un résultat qui a qualifié les deux équipes dans le cadre de la 3e et dernière journée du groupe A de la CAN-2010.

La Fédération malienne de football a, semble-t-il, officiellement formulé des protestations en adressant un courrier à la Confédération africaine de football (CAF) et aux organisateurs de la Coupe d'Afrique des Nations. Toutefois, hier, le directeur de la communication de la CAF, Souleymane Habuba, a déclaré ne pas être au courant de la protestation malienne.

«*Nous venons protester avec véhémence contre le comportement des équipes algérienne et angolaise… refusant systématiquement de jouer pour conserver le score de zéro but partout… Une attitude antisportive…* », a protesté Boubacar Thiam, secrétaire général de la Fédération malienne. Pour sa part, Alassane Souleymane, un autre dirigeant malien, a déclaré, hier, que «*l'Angola et l'Algérie ont arrangé le résultat de leur confrontation pour se qualifier* ».

Le règlement de la CAN 2010 stipule qu'en cas d'égalité de points, les équipes sont départagées par le résultat direct de confrontation. Battus par l'Algérie, les Maliens ont obtenu une victoire inutile contre le Malawi.

A. S.

Favorable à Keshi, Diarra s'interroge sur sa carrière

Le capitaine du Mali Mahamadou Diarra a déclaré hier à l'AFP qu'il était favorable au maintien du sélectionneur Stephen Keshi, mais qu'il s'interrogeait sur la suite de sa carrière internationale, après l'élimination des Aigles au 1er tour de la CAN-2010. "Personnellement, j'estime qu'il faut continuer avec Keshi. Il a su comprendre beaucoup de choses au football malien. Malgré l'échec, il faut le garder pour ne pas être encore plus en retard", a assuré Diarra. Arrivé il y a un an et cinq mois, le technicien nigérian est officiellement libre depuis l'élimination du Mali. "Concernant la poursuite de ma carrière internationale, je ne sais pas actuellement. Je dois y réfléchir", a continué le milieu de terrain du Real Madrid. La saison dernière, Diarra, 28 ans, a été longtemps blessé. Après avoir évolué à l'OFI Crête, au Vitesse Arnhem et à Lyon, il a rejoint Madrid en 2006. Cette saison, il n'a pris part qu'à sept matches de championnat.

RABAH SAÂDANE :

«LES ALGÉRIENS N'ACCEPTENT PAS LES MATCHS ARRANGÉS ! »

Ph / D. R.

A l'issue de la rencontre Algérie – Angola, lors de la conférence de presse d'après match, un journaliste malien avait interrogé Saâdane sur le sujet. La réponse du coach a été sèche et claire, le match s'est joué sur le terrain et pas ailleurs. «*L'Algérie n'arrange pas ses matchs et n'a pas l'habitude d'user d'arrangement pour gagner ou se qualifier. N'allez pas chercher quelque chose qui n'existe pas. Les Algériens n'acceptent pas les matchs arrangés*», a déclaré Saâdane. «*Je pense que s'il y a une équipe qui a subi une injustice dans ce groupe, c'est l'Algérie qu'on a fait jouer en plein milieu d'après-midi. L'Algérie sait plus que n'importe qui ce que c'est qu'un match arrangé pour l'avoir vécu en coupe du monde 1982 et le fameux Allemagne – Autriche qui l'a éliminée.*

On n'a rien arrangé, on a géré notre match à notre avantage, conformément au règlement. On a cherché à marquer en première mi-temps, on n'y est pas parvenu.

En seconde mi-temps, on a joué la prudence car on aurait pu prendre un but.

C'est clair qu'on tient compte de ce qui se passe autour de nous : c'est ça le football et la compétition en groupe de quatre», conclut le coach des Verts.

A. S.

POUR PRÉPARER LE SÉJOUR DES VERTS

LE STAFF ADMINISTRATIF À CABINDA

Le staff administratif de l'équipe algérienne de football est à pied d'œuvre à Cabinda (Angola) pour préparer le séjour des Verts, dont l'arrivée est prévue vendredi prochain, 48 heures avant leur match des quarts de finale.

Dirigée par Djahid Zefzef et Walid Sadi, la première délégation algérienne a quitté aujourd'hui la capitale angolaise en direction de Cabinda, selon des sources proches de l'équipe algérienne. Les hommes de Rabah Saâdane se rendront à Cabinda (nord de l'Angola) à bord d'un vol spécial.

Le staff technique a prévu deux séances d'entraînement dont une sur le terrain principal du stade qui abritera le match. L'Algérie disputera, dimanche, son quart de finale de la CAN-2010 contre le premier du groupe B qui pourrait vraisemblablement être la Côte d'Ivoire, actuellement leader du groupe B avec quatre points, avant le dernier match entre le Burkina Faso et le Ghana. En cas de qualification au dernier carré, l'Algérie jouera sa demi-finale à Benguela.

Nedjma félicite les Verts

Ph / F. Boudiaf

Suite au passage avec brio des Verts au 2e tour de la Coupe d'Afrique des Nations, Nedjma, le sponsor officiel de la Fédération algérienne de football et de l'Equipe nationale, adresse ses plus chaleureuses félicitations aux Verts et au staff technique et administratif et leur souhaite d'accomplir un parcours jalonné de succès dans cette compétition continentale. Lors du 1er tour, les Verts ont affiché une très bonne qualité de jeu sur le terrain face à leurs adversaires et se sont distingués par leur fair-play et ont honoré le football algérien sur la scène africaine. A l'occasion de ce passage, M. Joseph Ged, Directeur général de Wataniya Telecom Algérie, a déclaré : «Passer le 1er tour est souvent l'étape la plus difficile dans une compétition. En accédant au second tour de la CAN, les Verts ont toutes les chances de gagner les prochains matchs. Je leur souhaite une totale réussite.»

Rappelons que, fidèle à son habitude, Nedjma a multiplié les actions de soutien à l'Equipe nationale et aux supporters algériens en cette Coupe d'Afrique des nations. En effet, Nedjma a produit un spot TV pour lancer des messages d'encouragement aux Verts ; une Tombola Nedjma Spéciale CAN 2010 a permis à de nombreux supporters de gagner des cadeaux prestigieux, dont des voyages en Angola, la contribution à hauteur de 20 millions de dinars pour le transport aérien des supporter, sans oublier le Roaming offert gratuitement (appels et SMS reçus) aux clients Nedjma qui se sont rendus en Angola.

QUALIFICATION DE L'EN AUX QUARTS DE FINALE

LE MENTAL OU L'AUTRE POINT FORT DES "VERTS"

Le mental semble être le point fort, même très fort, de l'équipe nationale de football qualifiée aux quarts de finale de la Coupe d'afrique des nations à l'issue d'une entame catastrophique de la compétition en Angola.

PAR MOHAMED ZEMMOUR

Psychologues et autres techniciens en la matière les plus avertis, redoutaient justement l'effondrement de ce groupe après le ratage monumental face aux malawites (3-0) et auquel personne n'avaient trouvé d'explications, même si en face, le coach national insistait sur la canicule et l'humidité régnant à Luanda.

En pareilles circonstances, le plus urgent est d'y remédier le plus vite possible pour ne pas compromettre ses chances alors que tout un peuple attendait ''ses Verts'', après l'exploit de Khartoum, contre les égyptiens.

C'était d'ailleurs lors cette double confrontation qu'il a été constaté que le groupe avait un mental de fer pour, dans un premier temps, réagir positivement en dépit du caillassage de leur bus et des blessures, avant de retrouver les forces pour se ressaisir lors de la seconde partie… ce qui n'était pas du tout évident.

On ne doit pas pleurnicher et il est urgent pour nous de se ressaisir pour gagner à Khartoum, avait lancé le maître à jouer de l'équipe en direction de ses coéquipiers quelques peu abattus suite à la défaite contre l'Egypte. Du coup, tout le groupe commençait à chanter dans le bus qui les ramenait du stade vers le stage comme si de rien n'était et comme s'ils venaient de gagner. C'est là un indice important de la maîtrise et de la confiance en soi. Cette force de caractère a été aussi remarquée lors des deux derniers matches des qualifications joués à Blida face à la Zambie et le Rwanda, deux rencontres qu'ils avaient remportées laborieusement. Laborieuse a été aussi la victoire contre le Mali dont les joueurs s'attendaient à affronter une équipe algérienne touchée et abattue, ne se doutant nullement du retour en force des fennecs qui a dérouté plus d'un. Du coup, les hommes de Saâdane avaient retrouvé leurs automatismes et leur jeu habituel pour damer le pion aux camarades de Kanouté et autre Kheita, surpris par tant de maîtrise, de combativité et de solidarité de toute l'équipe.

Ph/ Moh. W.

Duel dans les airs entre Yebda et Manucho.

C'est vraiment une autre formation qui n'avait rien à voir avec celle qui avait joué le premier match, commentaient des observateurs qui cherchaient le secret de ce changement dans le jeu et la gestion de la partie en tenant compte de la force de l'adversaire.Face à l'Angola pour le compte de la dernière journée de la 1ere phase, et alors que certains avançaient des paramètres autres que ceux du terrain qui pourraient décider de leurs sorts, les coéquipiers de Halliche, se sont montrés une nouvelle fois intraitables et la hauteur des espoirs placés en eux.

En en effet, ni le stade plein, ni l'ambiance, ni l'état de la pelouse n'ont eu raison des ''verts'' qui après une très bonne première mi-temps lors que laquelle ils auraient pu marquer, ont su comment gérer la seconde mi-temps pour terminer sur un score de parité (0-0), un résultat qui les propulse en quarts de finale.

C'est là aussi une autre facette du mental de l'équipe, prête à aller encore plus loin dans cette CAN et la hargne avec laquelle ses joueurs avaient évolué et la solidarité de tous pour sauver une situation difficile, est une autre preuve du mental fort de cette équipe qui, d'un statut de perdant lors du premier match, se retrouve dans celui du favori en quarts de finale, un stade de la compétition où tout est possible. Il suffit de jouer et d'y croire… **M. Z.**

QUALIFIÉS AVEC UN SEUL BUT MARQUÉ AU PREMIER TOUR

L'ATTAQUE DES VERTS INQUIÈTE

PAR AMEL BENHOCINE

Le sélectionneur national, Rabah Saâdane, a atteint son objectif pour cette coupe d'Afrique des Nations, à savoir, qualifier l'Algérie en quarts de finale. Les coéquipiers de Ziani se sont qualifiés, en effet, au second tour grâce à un meilleur goal-average que celui de son poursuivant immédiat, le Mali, après sa victoire sur ce dernier. D'ailleurs, c'est cette unique victoire, avec un but en or au compteur, qui a sauvé la mise des algériens et leur a permis d'accéder à la cour des grands. Mais, bien que l'essentiel ait été fait, notamment avoir arraché le ticket qualificatif, ce premier tour de la CAN fut difficile pour les Algériens qui n'ont pas pu s'imposer comme il se doit, particulièrement, sur le compartiment de l'attaque. Sur les 18 buts marqués dans ce groupe A, les Ghezzal et consort n'ont en inscrit qu'un seul. La troupe à Saâdane est passée en quarts de finale en compagnie d'une équipe angolaise qui a réjoui son public en marquant un total de six buts, sans oublier les deux teams éliminés de la course, le Mali avec sept buts au compteur et le Malawi, quatre buts. Les attaquants algériens n'étaient pas au rendez-vous. Sur les trois matchs livrés, les Ghezzal, Saifi et autres Matmour ont manqué sérieusement d'efficacité face aux bois adverses. Ils ont accumulé les ratages lamentables, sans aucune concrétisation et ce, dès le premier match face au Malawi. Les coéquipiers de Matmour ont complètement loupé leur entrée à cause, semble-t-il, de l'heure de la rencontre qui s'est déroulée à 14h45 et qui a affecté le rendement de l'ensemble des. La réaction des algériens n'a pas tardé à venir. Le sursaut d'orgueil a effectivement marqué la deuxième rencontre face aux vedettes du Mali. En revanche, l'attaque était toujours à la peine. Les tentatives de Matmour, Bezzaz et Ghezzal étaient vaines. Le but de la victoire a été, d'ailleurs, signé par le défenseur Rafik Halliche, suite à une belle reprise de la tête. Même chose face à l'Angola, les tentatives de scorer se sont succédé sans résultat. La plus dangereuse occasion nette de marquer est intervenue à la 21' quand le défenseur Bougherra, seul face au gardien Angolais, rate l'ouverture du score. Aussi, la stérilité des buteurs inquiète grandement, désormais, le sectionneur national qui aura à préparer un quart de finale très rude, probablement face à la Côte d'Ivoire de Didier Drogba. Le moindre faux pas à ce ne niveau de la compétition est synonyme d'élimination. Ceci dit, les joueurs doivent bien récupérer s'ils veulent continuer l'aventure africaine. Bien qu'on dispose de talentueux attaquants, il manque à cette équipe un vrai «finisseur» qui pourrait apporter sa touche finale, comme ce fut le cas avec les Belloumi, Madjer et autre Assad qui faisaient parler d'eux à chaque match, grâce à leurs coups de génie en attaque. Donc, un grand challenge attend les protégés de Saâdane qui disputeront un quart de finale décisif, dimanche prochain à Cabinda. Une mission qui s'annonce difficile mais pas impossible. **A. B.**

RAOURAOUA RÉITÈRE SON SOUTIEN À L'ENTRAINEUR NATIONAL

«Aucun technicien algérien ne possède la valeur de Saâdane»

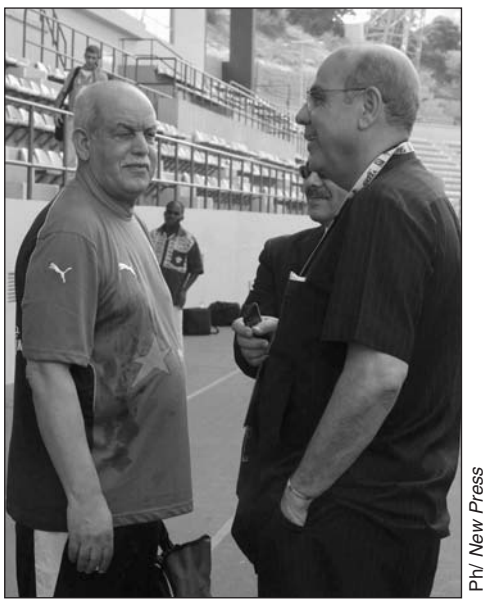
Ph/ New Press

Le président de la Fédération algérienne de football, Mohamed Raouraoau, rassure quant au lieu du déroulement des quarts de finale. Connue pour être une région instable, Cabinda qui accueillera le match des Verts dimanche prochain, ne présente «aucun problème», a-t-il déclaré sur les ondes de la Chaîne III de la Radio nationale. Malgré l'amélioration de la situation sécuritaire depuis le mitraillage du bus de l'équipe togolaise, qui a fait deux morts, les protégés de Saâdane, ont préféré se rendre à Cabinda deux jours seulement avant le match fatidique, soit vendredi.

«D'un commun accord, nous avons décidé de partir à Cabinda le plus tard possible, c'est-à-dire deux jours avant notre match», a-t-il dit ajoutant que «toutes les dispositions sécuritaires ont été prises et les joueurs bénéficieront d'une séance d'entraînement sur la pelouse du stade qui accueillera le match».

Concernant l'adversaire de l'équipe nationale, Raouraoua a souligné que «les joueurs n'ont pas de préférence pour leur adversaire, il n'y a plus de grandes ou de petites équipes, toutes les équipes se valent».

Interrogé sur le rendement du onze national face à l'Angola, le premier responsable de la FAF a jugé que l'équipe nationale a fourni, dans l'ensemble, une bonne prestation notamment en première période. Mais pour lui, «le plus important dans ce genre de compétitions est de se qualifier».

Concernant l'effectif, qui n'est malheureusement pas épargné par les blessures, Mohamed Raouraoua a confirmé officiellement que Yacine Bezzaz quitte la compétition et «rejoindra son club Strasbourg dans les 48 heures» après la blessure au genou contractée lors du match face au Mali.

La bonne nouvelle est le retour probable, lors des quarts de finale, de Antar Yahia, en plus de Saïfi qui pourrait récupérer de sa blessure dans «3 à 4 jours».

Pour le cas Lemmouchia, qui est rentré chez lui en France en plein compétition, le président de la FAF a affirmé que ce dossier a déjà été «oublié» précisant que «les portes de la sélection seront toujours ouvertes pour Lemmouchia qui doit confirmer sur le terrain».Enfin, Mohamed Raouraoua n'a pas tari d'éloges à l'adresse du sélectionneur national estimant qu'«aucun technicien algérien n'a la valeur et l'expérience de Saâdane».

L. B.

ZOOM SUR LA CAN

Nigeria-Mozambique, un match décisif et explosif

Le Nigeria et le Mozambique s'affrontent à Benguela dans une rencontre décisive pour l'avenir du groupe C.
Les deux nations ont encore une chance de pouvoir disputer un quart de finale dans cette CAN 2010. Pour cela, une victoire leur est nécessaire, tout en espérant un résultat favorable dans l'autre rencontre du groupe, Égypte-Bénin.
Il y a deux ans, le Nigeria se trouvait un peu dans la même situation lors de la dernière journée de la phase de poules. Les Super Eagles s'étaient alors imposés 2-0 face au Bénin et avaient rejoint le tableau final de la compétition.
Cette année encore, les hommes de Shaibu Amodu sont bien partis pour en faire de même. Cependant, l'enjeu risque de tétaniser les acteurs de cette rencontre et peu de buts sont attendus.
De plus, alors que la CAN 2010 offre du spectacle la plupart du temps, la tendance des derniers matchs de poules nous montre que ce sont souvent des parties disputées et plutôt fermées, comme tout le monde l'a certainement relevé dans le rendez-vous décisif du groupe A qui avait mis aux prises les Verts et lAngola.
C'était tellement serré qu'aucun but n'a été marqué. Nous pensons donc que les Super Eagles et les Mambas vont se quitter sur un petit score, comme ce fut d'ailleurs le cas lors des qualifications pour la Coupe du Monde 2010. Le Mozambique et le Nigeria avaient fait match nul 0-0 en mars 2009 avant que le Nigeria ne l'emporte au match retour sur le plus petit des scores en octobre 2009, il y a trois mois seulement. Bis repetita ? Très probable. On saura demain, à 17h, qui seront les heureux élus pour les quarts.

Mehdi Yamani

OSAZE ODEMWINGIE

«On est capable de remporter cette 27ème édition de la CAN»

L'attaquant des "Super Eagles", Osaze Odemwingie, a déclaré que le Nigeria est capable de remporter la 27ème édition de ce tournoi bisannuel, malgré sa prestation en demi-teinte jusqu'ici. "Nous avons le potentiel d'avoir un impact ici en Angola.
Nous croyons toujours avoir la capacité de remporter cette compétition. Notre confiance en a pris un coup après la défaite face à l'Egypte. Mais nous croyons désormais que nous pouvons aller de l'avant", a déclaré le joueur basé en Russie.
Odemwingie a déclaré que le Nigeria abordait le prochain match avec un avantage psychologique après avoir obtenu quatre points sur six potentiels face à cet adversaire durant la campagne pour la Coupe du Monde et la CAN.

Les "Pharaons" confirment leur statut en réalisant un parcours sans faute.

Ph / D. R.

Qui accompagnera les Pharaons en quarts de finale ?

Après deux victoires acquises respectivement devant le Nigeria lors de la première journée de la phase finale de la 27e édition la coupe d'Afrique des nations, puis face au Mozambique, au titre de la deuxième, les Egyptiens sont déjà qualifiés.

PAR MOURAD SALHI

Le match d'aujourd'hui contre le Bénin ne sera qu'une simple formalité pour les protégés de Shehata. Tenus en échec lors de la première journée face aux Mambas du Mozambique sur un score de deux buts partout et une amère défaite face aux super Eagles du Nigeria, les Ecureuils du Bénin devraient mettre tout leur paquet ce soir pour arracher une victoire sur cette équipe du Nigeria la deuxième candidate pour le deuxième ticket des quarts de finale. Les choses ne seront pas aussi aisées pour les trois équipes. Le Nigeria rentrera dans le match avec un esprit de gagnant, c'est ce qui pourrait créer la surprise des Ecureuils qui joueront certainement tous leurs atouts afin de remporter la rencontre qui leur permettra d'occuper seuls la deuxième position avec quatre points. La qualification du Bénin dépendra du résultat de l'autre match qui mettra aux prises Nigeria et le Mozambique. Au cas où les Mambas gagnent leur match contre Nigeria, ils auront eux aussi quatre points. La question qui se pose dans ce cas est de savoir sur quelle base la confédération africaine effectuera le départage d'autant plus que ces deux équipes ont fait match nul entre eux. De toutes façons, cela ne reste qu'un calcul, les Egyptiens veulent terminer cette première étape de la compétition avec trois victoires. Les Pharaons rencontreront la deuxième équipe qui arrachera la deuxième place du groupe D, dont les matchs se joueront demain. Le Gabon qui se trouve à la première place avec quatre points aura en face de lui la Zambie qui reste sur une défaite qui s'est ajoutée au nul concédé devant la Tunisie. Cette dernière rencontrera le Cameroun qui a démontré de grandes performances qui lui permettront de revoir ses chances lors de cette CAN.

M. S.

LE POINT DU GROUPE D

Matchs joués

Nigeria- Bénin 1-0
Mozambique- Egypte 0-2

Mardi 12 janvier

Egypte- Nigeria 3-1
Mozambique- Bénin 2-2
Samedi 16 janvier

Aujourd'hui à 17h

Egypte- Bénin
Nigeria- Mozambique

CLASSEMENT

Equips	Pts	J	G	N	P	bp	bc	dif
Egypte	6	2	2	0	0	5	1	4
Nigeria	3	2	1	0	1	2	3	-1
Benin	1	2	0	1	1	2	3	-1
Mozambique	1	2	0	1	1	2	4	-2

NIGERIA :

Yobo blessé probablement aux ischio-jambiers

Le défenseur du Nigeria Joseph Yobo s'est blessé, samedi, probablement aux ischio-jambiers, ce qui pourrait l'obliger à déclarer forfait pour le reste de la Coupe d'Afrique des nations 2010 en Angola, a annoncé dimanche son sélectionneur Shuaibu Amodu. Yobo a dû sortir à la 52e minute du match, remporté sur le score de 1 à 0, opposant son équipe au Bénin samedi, après un choc avec l'attaquant des Ecureuils Razak Omotoyossi. "J'ai parlé au joueur et il m'a dit (...) que cela pourrait être une nouvelle blessure aux ischio-jambiers", a déclaré Amodu, tout en affirmant qu'il avait les joueurs nécessaires pour pallier un éventuel forfait du défenseur d'Everton (1ère div. anglaise). Le Nigeria est deuxième du groupe C avec trois points et jouera sa place en quarts de finale contre le Mozambique mercredi.

TOGO

Le gardien Obilalé *"réagit bien aux traitements médicaux"*

Le gardien togolais Kodjovi Obilalé, blessé dans l'attaque contre son équipe dans l'enclave angolaise du Cabinda, réagit bien aux traitements médicaux, a-t-on appris mardi auprès de la clinique sud-africaine où il est hospitalisé. «Son état est stable et il répond bien aux traitements», a déclaré Erin Smylie, porte-parole du Milpark Hospital, une grande clinique privée du centre de Johannesburg. Interrogée sur sa date de sortie de la clinique, la porte-parole a assuré n'en avoir aucune idée. Obilalé, 25 ans, a été blessé par balle au dos et à l'abdomen le 8 janvier quand des indépendantistes du Cabinda ont mitraillé le bus de son équipe, deux jours avant le coup d'envoi de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2010). Le chargé de communication de l'équipe togolaise, Stanislas Ocloo, et l'entraîneur des gardiens Abalo Amelete, ont été tués dans l'attaque. L'équipe du Togo s'est retirée de la compétition. Obilalé, qui joue en France dans le club amateur de Pontivy (ouest), avait été évacué le lendemain par hélicoptère vers la capitale économique de l'Afrique du Sud.

CAMEROUN :

Eto'o, touché à une cheville, dispensé d'entraînement

Le capitaine du Cameroun Samuel Eto'o, touché à la cheville gauche mais sans gravité, a été dispensé d'entraînement lundi au lendemain de la victoire contre la Zambie (3-2), dans le groupe D de la CAN-2010 à Lubango. "Il a reçu un coup à la cheville gauche, a-t-on déclaré à l'AFP dans l'entourage des Lions indomptables. Il a été laissé au repos par précaution. Mais c'est sans gravité: il sera disponible jeudi" contre la Tunisie. Le décrassage s'est effectué dans un sérieux qui a tranché avec l'humeur rigolarde qui avait été constatée jeudi dernier, au lendemain de la défaite surprise inaugurale du Cameroun face au Gabon (1-0). L'ensemble du groupe (sauf Eto'o, donc) s'est livré aux mêmes exercices, sans distinction entre titulaires et remplaçants: quelques tours de terrain puis une séance d'étirements, dirigée à nouveau par Geremi Njitap. Le groupe ne s'est déridé que sur la fin.

DEPUIS L'OUVERTURE IL Y A UN MOIS DE L'AFFAIRE SONATRACH

UNE CINQUANTAINE DE PERSONNES AUDITIONNÉE

L'enquête autour de ces malversations dans l'octroi du marché de gré à gré de la télésurveillance pourrait déboucher sur d'autres affaires dans ce dossier qui apparemment est loin d'avoir livré tous ses secrets. D'ailleurs le préjudice financier causé à la compagnie est d'ores et déjà estimé à plusieurs millards de dollars...

PAR SIHEM HENINE

Tayeb Belaiz, ministre de la Justice.

En effet, précise-t-on, le juge d'instruction en charge de ce dossier s'attèle à rassembler le moindre détail permettant d'élucider les dessous de cette affaire qui vient ébranler encore une fois des institutions de l'Etat avec, cette fois-ci, un détail qui n'est pas des moindres puisqu'il est question du poumon de l'économie nationale.

Les premières auditions dans cette affaire remonteraient d'ailleurs à la fin du mois de décembre écoulé. Une enquête préliminaire sur la gestion du marché de télésurveillance, précise notre interlocuteur, ainsi que diverses auditions ont permis, de fil en aiguille, de rassembler les éléments nécessaires ayant débouché sur la lourde décision d'entreprendre des actions judiciaires qui se sont traduites par des mises sous contrôle judiciaire et sous mandat de dépôt de l'ossature de l'entreprise nationale. En effet, après leur passage devant le parquet de Sidi M'hamed pour des cas de malversation dans l'octroi de marchés à deux bureaux d'études et de consulting chargés de l'installation d'un réseau de surveillance dans le cadre de l'activité de transport par canalisation, neuf cadres dirigeants de la compagnie pétrolière ont été, rappelons-le, inculpés.

Les deux enfants du désormais ex-P-dg de Sonatrach, l'ancien Président-directeur général du CPA, Hachemi Meghaoui, son fils, un entrepreneur privé et deux vice-présidents de la compagnie l'un chargé de l'activité transport par canalisation et l'autre chargé de l'activité Amont, sont, depuis mardi passé, en détention provisoire à la prison de Serkadji. Aussi, sept autres cadres dirigeants ont été mis sous contrôle judiciaire.

Le juge a également mis sous contrôle judiciaire sept autres cadres dirigeants de la compagnie, dont l'ex-P-dg Mohamed Meziane et Chawki Rahal, vice-président chargé de l'activité commercialisation. *«Le nombre des mises sous contrôle judiciaire pourrait encore augmenter dans les prochains jours puisque au fur et à mesure que le travail de la justice avance, d'autres failles dans la gestion de l'entreprise sont décelées»*, affirme notre source qui cite le cas de la *«surfacturation dans la réalisation des projets»*.

Les exemples sont légion à ce propos occasionnant ainsi des pertes évaluées à plusieurs milliards de dollars pour l'entreprise nationale. *«Nous allons attendre les résultats des enquêtes en cours pour connaître tous les contours de cette affaire et peut-être même, pourquoi pas, ouvrir d'autres dossiers si cela est nécessaire»*, explique-t-on encore. Il est également attendu que les services de la justice passent à l'étape de la confrontation entre les dirigeants de l'entreprise. Une phase qui permettra de séparer le bon grain de l'ivraie et surtout de situer davantage les responsabilités de chacun. Il faut dire que la présomption d'innocence est de mise en attendant le procès qui devra se tenir, comme l'a affirmé M. Tayeb Belaiz, ministre de la Justice, *«au moment opportun»*. C'est-à-dire une fois que tout le dossier sera ficelé. Intrigante toutefois la sortie de Chakib Khelil qui, tout en se disant peu convaincu par cette affaire, promet qu'en vertu de la convention collective liant la compagnie avec le partenaire social, des avocats seront mis à la disposition des inculpés. Un détail de taille semble toutefois avoir échappé au membre du gouvernement puisqu'au vu des préjudices qui lui sont occasionnés, Sonatrach se constituera sûrement partie civile dans cette affaire.

Une aberration selon notre interlocuteur qui précise qu'*on ne peut pas prendre en charge les frais de l'avocat d'une personne avec laquelle on est en conflit. C'est une disposition qui n'existe pas, du moins pas dans notre pays ! »*

S. H.

EXTRADITION DE ABDELMOUMÈNE KHALIFA

Nouveau report de la décision britannique

PAR SADEK BELHOCINE

Finalement la décision relative à l'extradition vers l'Algérie de Abdelmoumène Khalifa ne serait connue que le 31 mars prochain, si un nouveau report n'est pas signifié à l'Algérie d'ici à cette date. Cette décision était déjà prévue pour le 29 janvier courant. D'autres reports ont eu lieu auparavant. Le ministre britannique de l'Intérieur, Alan Johnson, qui avait demandé le 1er décembre un délai supplémentaire, jusqu'au 29 janvier, devait à l'origine rendre sa position, positive ou négative, avant le 24 octobre mais avait obtenu quelques jours avant la date butoir, un premier report, au 7 décembre. La justice britannique avait, rappelle-t-on, accepté d'extrader Khalifa et le remettre aux autorités juridiques algériennes lors d'une séance tenue le 25 juin dernier au tribunal de Westminster à Londres. Depuis ce jour, l'extradition du golden boy algérien est très attendue en Algérie où il devrait «bénéficier» d'un nouveau procès. A chaque annonce des autorités britanniques d'une date pour son extradition, les autorités algériennes expriment le vœu que ce soit le dernier report. Dans une déclaration, faite récemment à la presse, en marge d'une séance plénière du Conseil de la nation consacrée aux questions orales, le ministre de la Justice a indiqué que le ministre britannique de l'Intérieur avait demandé à la justice britannique un délai supplémentaire pour examiner la demande algérienne d'extradition de l'accusé Abdelmoumène Khelifa, un délai qui lui a été accordé. Tayeb Belaïz n'avait pas manqué, ce jour-là, d'exprimer le vœu que ce report soit «*le dernier*» avant l'extradition du concerné. Les faits l'auront démenti et il n'est pas dit que le 31 mars prochain soit le bon jour pour l'extradition de Khalifa. L'affaire est-elle aussi complexe pour traîner jusqu'à ce jour. Il reste que la décision portant extradition du milliardaire algérien prise par le président du tribunal de Westminster est liée à la décision que prendront les autorités britanniques, infirmant ou confirmant la prononciation de son extradition. Il est à rappeler que l'ex-patron du groupe de même nom a été jugé par le tribunal criminel de Blida et condamné par contumace à la perpétuité pour plusieurs crimes en relation avec la gestion d'El Khalifa Bank. Il s'était réfugié au Royaume-Uni en 2003 et fut arrêté le 27 mars 2007 sur le territoire britannique dans le cadre d'un mandat d'arrêt européen délivré par le tribunal de grande instance de Nanterre, près de Paris.

S. B.

LÉGALITÉ DE LA GRÈVE D'ARCELORMITTAL

Le juge se prononcera aujourd'hui

Hier encore, le wali de Annaba, Mohamed El Ghazi, dans une ultime tentative de médiation pour mettre fin à la grève, a reçu le staff syndical d'ArcelorMittal conduit par son SG Smaïn Kouadria. Les pourparlers ont duré toute la matinée mais n'ont pas abouti. «Nous maintenons le mot d'ordre de grève, on n'a pas été convaincu», nous a confié le leader syndical à l'issue de la rencontre avec le chef de l'exécutif. Côté justice, le juge d'instruction en charge du dossier relatif à la plainte de la direction générale d'ArcelorMittal, qui accuse le partenaire social d'avoir déclenché le débrayage au mépris des lois en vigueur, se prononcera aujourd'hui à 15h. C'est ce qu'à indiqué à ce propos le numéro 1 du syndicat. Par ailleurs, selon le même interlocuteur, le conseil d'administration d'ArcelorMittal va se réunir aujourd'hui à Alger pour se pencher sur les décisions à prendre vis-à-vis de ce conflit qui commence à prendre des proportions inquiétantes sur les finances de l'entreprise.

R. M.

FACE À UNE RÉACTION «INTIMIDANTE» DE BARKAT

Les praticiens observent un sit-in au CHU Mustapha-Bacha

Le centre hospitalo-universitaire Mustapha-Bacha à Alger sera aujourd'hui le théâtre du sit-in qu'observeront les praticiens de la santé publique. Une action qui s'inscrit dans la série de rassemblements prévus chaque mercredi à travers le pays. Désormais «les intimidations» du ministre de la Santé ne semblent pas réussir à démotiver le corps de la santé en grève ouverte depuis un mois. Les grévistes sont décidés à maintenir leur action jusqu'à satisfaction de leur plateforme de revendications. Ainsi, les qualificatifs que s'acharne à donner le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Saïd Barkat, aux cadres de son secteur n'ont pas l'air de trop les déranger. S'agissant du ministre, qui aurait tenu des propos injurieux à l'égard des médecins dans une réunion avec ses collaborateurs, le docteur Merabet, président du Syndicat national des praticiens de la santé publique (SNPSP) a déclaré au Midi Libre «Je pense que le ministre s'est toujours manifesté par son mépris dans la gestion des problèmes. Ses paroles sont une suite logique du ministère de la Santé qui a toujours fait preuve de négligence et d'irresponsabilité». il s'étonne néanmoins que Barkat ait pu insulter le corps médical alors que lui-même a exercé en qualité de médecin.

Bien que certains grévistes veulent demander le départ du premier responsable du secteur, le docteur Merabet quant à lui dira : «Le départ du ministre n'a jamais constitué une revendication pour notre syndicat, car jamais non plus nous n'avons été sollicités pour donner notre avis avant son installation à la tête du secteur». Il explique en outre «tout ce que nous voulons c'est un partenaire crédible, capable d'assumer ses engagements». Alors que la grève, dans son secteur, a bouclé ses deux mois et que les médecins en grève attendent une réponse concrète à leurs revendications et l'instauration d'«un véritable dialogue», la tutelle a adressé une correspondance, dimanche dernier, au SNPSP pour l'informer qu'une commission, prenant en charge le régime indemnitaire, a été installée le 11 octobre 2009 et que le syndicat sera invité à donner son avis dès la finalisation du travail de ladite commission. Chose qui déplait à notre interlocuteur qui prétend : «Ce dossier, qui se traite à l'insu des concernés, a toujours constitué le point focal des revendications des praticiens». Ce document, dont nous détenons une copie, précise que trois niveaux de gain sont arrêtés par rapport à la rémunération globale brute (RGB). Il s'agit des grades qui se situent dans le seuil des gains égaux ou inférieurs à 15%, les grades qui se situent entre 15% et 20% de la RGB et le troisième seuil est situé supérieur à 20% de la RGB. Le président du SNPSP a tenu également à dénoncer la tentative d'embrouiller la détermination des praticiens, via le Syndicat national des médecins généralistes de santé publique (SNMGSP). Ce dernier a, selon un écrit émis par le ministère de la Santé et adressé aux directions de la santé publique et dont notre rédaction a reçu une copie, appelé les praticiens à prendre en charge le volet de la grippe A, vu que la direction du syndicat est satisfaite de son statut particulier.

Mina Adel

ENJEUX SÉCURITAIRES DANS LE MONDE

Le casse-tête de la réforme de l'ONU

La réforme de l'ONU est tributaire de la révision de la Charte des Nations Unies qui a présidé à l'éclosion de cette organisation dont la mission primordiale est de veiller sur la paix et la sécurité dans le monde.
C'est là, la sentence du docteur Karim Khelfane, expert en droit international humanitaire, animant, hier, une conférence au centre des études stratégiques d'Echaâb à Alger.
Certes, le droit de veto dont se sont emparées les cinq grandes puissances du monde plombe toutes les grandes décisions du Conseil de sécurité des Nations unies, mais la difficulté d'imaginer une organisation alternative se dresse comme un rempart contre toutes les tentatives de réforme colportées çà et là, et qui vont s'accentuant ces dernières années, a admis le conférencier. Ce dernier, logique, a expliqué qu'il n'existerait pas de solutions plausibles en dehors d'une décision qui sera prise, à l'unanimité, par le restreint groupe formé par les Etats-Unis, la Russie, la Grande-Bretagne, la France et la Chine. En effet, il suffit qu'un seul de ces membres permanents use de son droit de veto qu'une décision tombe.
Si la Chine s'oppose à l'adhésion du Japon, de surcroît soutenu par les Etats-Unis, la France elle, n'admettrait pas la venue de l'Allemagne souhaitée par la Russie. Que dire des autres forces émergentes, l'Inde, le Brésil, l'Argentine et le Pakistan pour ne pas les citer ?
Le Dr Khelfane a indiqué que les ambitions de l'Allemagne ont été revues à la baisse à la faveur de la récente position de l'UE à Bruxelles qui préconisait une représentation commune du bloc. Les chances de l'Afrique se minimisent davantage dans cette optique, bien qu'une réforme dans ce sens soit envisageable à long terme. Le rapport du groupe de haut niveau communiqué le 2 décembre 2004 préconisait deux options de réforme : deux nouveaux membres, dont un représentant l'Afrique, sans droit de veto ou bien 4 nouveaux membres permanents avec droit de veto et un mandat de 4 ans. Cette proposition n'a pas été retenue, comme les autres d'ailleurs. C'est dire la complexité d'envisager une réforme du Conseil de sécurité de l'ONU dans la conjoncture mondiale actuelle, car «le droit international qui régit les Nations unies est également un rapport de force, et il est difficile d'imaginer une loi sans des rapports de force pour l'appliquer », a estimé le Dr. Khelfane.
Cela dit, l'organisation n'est pas parfaite et la nécessité de la réformer se posera encore avec acuité dans les années à venir, a-t-il ajouté, évoquant les innombrables échecs de l'organisation en Palestine, Darfour (Soudan), Somalie, Rwanda, Congo, Timor Est, Ex-Yougoslavie et autres.

M. C.

"LISTE NOIRE" DES ETATS-UNIS, RELATIONS AVEC LA FRANCE, SAHEL, UMA…

LES ÉCLAIRCISSEMENTS DE MEDELCI

La récente mesure des Etats-Unis de mettre les Algériens sur une «liste noire» de ressortissants étrangers qui seront soumis à des contrôles stricts à partir des points d'entrée sur le territoire de ce pays continue de soulever le mécontentement de l'Algérie.

PAR AMINE SALAMA

Le ministre des Affaires étrangères, Mourad Medelci.
Ph / F. Boudiaf

Le chef de la diplomatie algérienne, qui a déjà exprimé la position de l'Algérie, est revenu une fois encore sur la question, en indiquant que "*nous sommes extrêmement surpris et contrariés par ces mesures prises contre les ressortissants algériens par les Etats-Unis et la France*". Ce dernier pays, dont l'ambassadeur a été convoqué au ministère des Affaires étrangères au même titre que son homologue américain, a emboîté le pas aux Etats-Unis en prenant lui aussi ces mêmes mesures. Mourad Medelci, qui était avant-hier soir l'invité de l'émission *Questions d'actu* de la chaîne de télévision Canal Algérie, a dit espérer que le message de l'Algérie "*sera productif pour que cette page soit bientôt tournée*". et d'ajouter que "*je voudrais dire à notre communauté à l'étranger, notamment celle établie aux Etats-Unis et en France que les décisions prises par chacun des deux pays ne résultent pas de négociations avec l'Algérie et que ces mesures ont été prises sans consultation aucune de l'Algérie. Nous n'avons jamais été consultés et nous nous avons appris cela par voie de presse et nous avons réagi par voie diplomatique*". Pour le chef de la diplomatie algérienne, qui multiplie les déclarations à propos de cette question, "*nous veillerons à ce que notre pays puisse être considéré comme crédible qui règle ses problèmes de sécurité, mais qui n'a pas de leçons à recevoir*". Medelci a donné l'exemple de l'aéroport international d'Alger qui est l'un des mieux sécurisés au monde. A l'adresse de la France, il dira s'attendre à ce que le message de l'Algérie "*soit perçu et les responsabilités de ceux qui ont pris ce type de décisions établies et reconnues comme étant en contradiction avec la volonté de régler les problèmes et que ces dispositions étaient très inamicales envers un pays pourtant ami*".

Les Etats- Unis ont décidé de durcir les mesures de contrôle, qui peuvent aller jusqu'aux fouilles corporelles, pour les ressortissants de 14 pays et ce suite à la tentative d'attentat, le 25 décembre, contre le vol Amsterdam-Detroit par un Nigérian de 23 ans.

L'Algérie, qui souhaite que ces mesures soient annulées, va poursuivre ses efforts en cette direction et ce en continuant à dialoguer avec ces deux pays. Medelci, a également abordé le volet de la relation bilatérale entre l'Algérie et la France et a confirmé la venue, au mois de février prochain, de Bernard Kouchner, le ministre français des Affaires étrangères. "*Nous avons des intérêts économiques dans différents domaines avec la France et il y a aussi notre communauté qui a besoin d'améliorer encore plus ses conditions*", a-t-il notamment indiqué avant de préciser que les questions liées à l'investissement français et aux essais nucléaires français en Algérie sont examinés par des groupes de travail conjoints. Passant à la question du Sahel, dont la situation sécuritaire suscité l'intérêt des grandes puissances, le chef de la diplomatie algérienne dira : "*Le Sahel est un groupe de pays qui a un avenir devant lui et qui dispose de richesses naturelles et nous devons faire en sorte que les pays du Sahel gèrent leurs problèmes eux-mêmes (…) Le Sahel ne doit pas être surmédiatisé comme on tente de le faire un peu trop*". Des propos de l'invité de la télévision il ressort clairement le souci des autorités algériennes de préserver cette vaste région des visées des pays occidentaux lesquels, sous prétexte de contrer le terrorisme, veulent avoir pied dans la région qui dispose de grandes richesses.

Il a aussi réitéré la position de l'Algérie concernant la question du Sahara occidental qui "*est un vrai problème de décolonisation*" en soutenant que "*nous avons tous besoin que ce conflit soit réglé le plus rapidement possible*".

Car c'est cette question du Sahara occidental qui constitue le principal facteur de blocage de l'Union du Maghreb arabe (l'UMA). Et c'est sans doute pourquoi l'Algérie a souhaité, lors de la dernière réunion de Tripoli, que l'UMA devienne une communauté économique maghrébine pour transcender les clivages politiques entre ses membres.

A. S.

EN PERSPECTIVE DE SON ADHÉSION À L'OMC

L'Algérie sollicite l'expérience du Vietnam

PAR MOKRANE CHEBBINE

Le président de l'APN Abdelaziz Ziari a sollicité le Vietnam pour créer un groupe d'étude entre les assemblées des deux pays qui sera chargé d'évaluer l'adhésion de l'Algérie à l'OMC. L'Algérie qui négocie actuellement son adhésion à l'Organisation mondiale du commerce souhaite, à travers cette entreprise, profiter de l'expérience du Vietnam qui en est devenu membre, après dix ans de négociations. «*Votre évaluation de l'adhésion à l'OMC, les aspects positifs et éventuellement négatifs de son bilan et, notamment, son impact sur les grands équilibres macroéconomiques ainsi que ses conséquences sociales pourraient alimenter notre réflexion et nous aider à bien définir et à mieux nos objectifs de négociations*», a-t-il affirmé lors de sa visite effectuée dans ce pays.

L'Algérie est disposée à promouvoir une coopération "*ambitieuse"* avec le Vietnam dans tous les domaines, a affirmé, hier, à Hanoi le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Abdelaziz Ziari. «*L'Algérie est disposée à tout mettre en oeuvre pour que les échanges commerciaux avec le Vietnam s'élèvent à un niveau plus haut et puissent se rapprocher de celui atteint par notre commerce avec des pays asiatiques aussi éloignés*», a indiqué Ziari lors de ses entretiens avec son homologue vietnamien. Le président de l'APN a souligné que les relations entre les deux pays devraient concerner l'ensemble des acteurs politiques et économiques, ajoutant que les institutions parlementaires des deux pays "*pourraient apporter une contribution spécifique pour que ces relations puissent transcender les contraintes de l'éloignement géographique"*. Il a relevé, dans ce sens, l'engagement de l'Algérie dans une politique de transition vers une économie de marché "*rationalisée"* et "*performante"* et celui du Vietnam vers une économie *"décentralisée*" et "*performante",* il a estimé que l'échange d'expérience entre les institutions des deux pays concernées par ce processus revêt pour l'Algérie "*le plus grand intérêt"*.

Par ailleurs, le président de l'APN a rappelé, à cette occasion, que le combat mené par le Vietnam "*a accéléré l'effondrement du système colonial et contribué à mettre en échec les visées impérialistes qui voulaient lui succéder et le prolonger sous d'autres formes". "Les terribles épreuves qu'ont traversées nos deux peuples ont engendré entre l'Algérie et le Vietnam une solidarité sans faille car construite autour de valeurs sacrées",* a-t-il poursuivi.

Il a affirmé que sa visite, s'étalant du 18 au 22 janvier, s'inscrit dans le prolongement des visites d'Etat effectuées par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, au Vietnam en octobre 2000 et par le président vietnamien Tranc Duc Luong en Algérie en décembre 1999, indiquant que les deux chefs d'Etat "*avaient affirmé leur volonté de traduire, à travers une relation exemplaire, la solidarité de combat qui unit depuis des décennies nos deux nations".*

M. C.

LES ENTREPRENEURS ITALIENS VEULENT AIDER L'INDUSTRIE ALGÉRIENNE DU PAPIER

Gipec et Tonic ciblés par les investisseurs transalpins

Les industriels italiens ont montré leur disponibilité à relancer deux projets de dynamisation des unités de production de Gipec et de Tonic Emballage en souhaitant leur assurer le transfert technologique et l'assistance technique.

PAR AMAR AOUIMER

Unitéde production de la Société Tonic Emballage.
Ph./NewPress

La deuxième journée de la rencontre d'affaires des industriels du secteur de l'industrie mécanique du papier algériens et italiens, animée par l'Institut italien du commerce extérieur depuis dimanche à l'hôtel Hilton, a été essentiellement consacrée aux relations "B to B". Le représentant de l'entreprise Fomat, spécialisée dans les solutions profitables pour les industries du papier, Adriano Lazzini, est optimiste concernant les résultats de ses contacts avec des sociétés algériennes versées dans le papier, notamment le groupement industriel du papier et de la cellulose (Gipec) et l'entreprise Tonic dont le partenariat avec les firmes italiennes pourrait la sauver de la banqueroute. En effet, cet industriel et directeur commercial estime que *"les machines fabriquées par Fomat peuvent convenir à l'industrie algérienne du papier"*, mais au préalable, il est en train d'étudier le marché local afin d'évaluer les opportunités de partenariat avec les entreprises nationales qui sont importantes. Il explique qu'il "*s'agit d'intervenir directement sur le marché algérien en cherchant toutefois les moyens et les voies de développer des formes de collaboration avec des entreprises locales afin de mieux faire connaître nos produits*".

Etant donné que c'est son premier contact avec des opérateurs économiques algériens, Lazzini entend analyser les propositions de joint venture et de partenariat avec des entrepreneurs algériens avant d'évaluer les potentialités et les possibilités de travail en commun. En raison de l'importance du marché local embryonnaire, pour ne pas dire abandonné depuis de très longues années, comme l'a souligné le président de la Confédération générale des opérateurs économiques algériens (CGOEA), Habib Yousfi, les industriels italiens sont donc les premiers Européens à s'intéresser concrètement à la coopération avec l'Algérie dans le secteur de l'industrie du papier.

Dans le cas d'un partenariat positif, l'Algérie pourrait réduire sa facture d'importation, évaluée à plus de 900 millions d'euros en 2009, sachant que l'apport technologique des industriels italiens sera bien apprécié. C'est justement le transfert technologqiue qui anime la volonté des promoteurs italiens à investir le marché national qui a immédiatement besoin du savoir-faire et de l'expérience de ces spécialistes de l'industrie mécanique du papier.

Parmi les entreprises transalpines présentes à Alger pour tisser des relations de coopération avec des entreprises locales, on peut notamment énumérer AGO Trade qui fournit le carton pour la production des tubes et mandrins d'excellente qualité. Le responsable de cette société nous a affirmé que «*l'important consiste aujourd'hui à développer nos échanges avec l'Algérie et identifier de nouveaux partenaires commerciaux. AGO Trade peut fournir également des machines neuves et d'occasion pour la production et la transformation de papier tissu et de nouvelles machines pour le mouvement et l'emballage des bobines*».

Les industriels italiens ont montré surtout leur disponibilité à relancer deux projets de dynamisation des unités de production de Gipec et de Tonic Emballage en souhaitant leur assurer le transfert technologique et l'assistance technique. La majorité des entreprises italiennes de l'industrie mécanique du papier sont concentrées dans la région de Lucca, considérée comme accueillant la plus grande concentration de firmes et fabriques au niveau européen.

A. A.

DEMANDE MONDIALE DE BRUT EN 2010

L'Opep table toujours sur une faible hausse

L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) table toujours, dans son rapport mensuel publié mardi, sur une faible progression de la demande en 2010, mettant toutefois en garde contre la volatilité des prix dans un marché fragile. La reprise de la demande devrait être de 0,98% en 2010, selon l'organisation qui explique qu'avec "un hiver froid, la reprise économique et une faible demande l'année précédente ont fait que la croissance de la demande de pétrole a été à nouveau positive vers la fin de l'année et en 2010 la demande devrait croître de 0,8 million de barils par jour". La demande mondiale devrait ainsi atteindre en 2010 quelque 85,15 millions de barils par jour (mbj), selon les nouvelles estimations qui sont quasi inchangées par rapport à celles de décembre avec 85,13 mbj. L'Opep précise toutefois que "le déclin de la consommation dans les pays de l'OCDE devrait se réduire avec la reprise des activités économiques", alors que la demande dans les pays émergeants devrait progresser de 1,0 mbj. En 2009 la demande mondiale de pétrole a reculé de 1,4 mbj tandis que celle des pays non-OCDE a progressé de 0,5 mbj. Du côté des prix, le "mouvement à la hausse au début de l'année peut être partiellement attribué à la vague de froid" a noté le rapport qui souligne cependant que cela n'explique pas totalement le mouvement ascendant, étant donné que les stocks étaient suffisamment bien remplis pour répondre à la hausse de la demande. Les stocks commerciaux de pétrole des pays de l'OCDE ont augmenté de 12,6 mb en novembre se situant alors à 93 mb au-dessus de la moyenne des cinq dernières années. Selon les chiffres provisoires pour décembre les stocks n'étaient plus qu'à 90 mb au-dessus du niveau des 5 dernières années, du fait de la forte demande aux Etats-Unis

R. E.

CHAKIB KHELIL, AU JOURNAL JORDANIEN *EL SABIL*

"LE FORUM DES PAYS EXPORTATEURS DE GAZ DOIVENT MENER DES ACTIONS POUR DÉFENDRE LEURS INTÉRÊTS"

PAR MOHAMED ZEMMOUR

Les pays membres du Forum des exportateurs de gaz (FPEG) doivent mener une action commune à même de défendre leurs intérêts sur le marché mondial pour accroître leurs revenus, a indiqué le ministre de l'Energie et des Mines Chakib Khelil.

Les pays membres du Forum doivent s'entraider "*afin de trouver les solutions optimales pour le transport du gaz vers les marchés, ce qui nous permettra de ne pas gaspiller notre argent dans des investissements de transport inutiles*", a précisé le ministre dans une interview accordée au journal jordanien *El Sabil* en marge de la réunion ministérielle du FPEG tenue à Doha. Pour le ministre la démarche ne doit pas se limiter à l'augmentation des prix uniquement, mais doit être une action visant à planifier les investissements des pays du forum, prévoir la demande mondiale et définir les méthodes pour lui faire face. M. Khelil souligne l'urgence d'une telle démarche et action par la situation que connaît le marché du gaz mondial caractérisé par de grands changements en une courte période. "*La réalité est que l'on se trouve aujourd'hui dans un marché où l'offre dépasse la demande, ce qui fait que les prix du gaz dans les marchés des contrats spot et à terme ont reculé à de faibles niveaux*", a-t-il ajouté, avertissant qu'"*une réelle menace existe pour les contrats à long terme d'exportation du gaz*".

Le ministre, dont le département organise le 19 avril prochain à Oran une réunion ministérielle de ce forum, estime que cette organisation *"doit réagir aux mutations du marché gazier mondial et prendre les mesures nécessaires pour affronter la situation actuelle et ne pas rester les bras croisés et regarder leurs recettes gazières diminuer*".

Abordant l'indexation des prix du gaz sur ceux du pétrole le ministre a été explicite en rappelant que le gaz qui a toujours été indexé sur le pétrole alors que son utilisation se limitait à certaines industries telles que la pétrochimie, se substitue depuis une trentaine d'années à d'autres carburants dans la génération de l'électricité. C'est d'ailleurs sur cette base que la logique de fixation des prix du gaz a été établie, selon le ministre qui explique que

Chakib Khelil.
Ph./ Fouzi B. Midi Libre

"*depuis, les producteurs d'électricité consommateurs de gaz avaient commencé à déterminer le prix du gaz suivant le différentiel de coût d'utilisation du carburant par rapport à celui du gaz qui devait toujours être inférieur. Ainsi chaque fois que les prix du carburant baissaient, les prix du gaz diminuaient aussi*".

"*Ce système est resté valide tant que la demande excédait l'offre, le gaz se substituant de plus en plus aux sources pétrolières, comme dans le transport et la demande régulait le marché*", a dévoilé le ministre.

Par ailleurs M. Khelil a également signalé qu'une simple hausse de l'offre par rapport à la demande met dans l'embarras les pays producteurs de gaz qui ne trouvent d'autre alternative pour maintenir leurs recettes que l'augmentation de leur production. Cela a donné naissance à une concurrence entre producteurs de gaz qui a été à l'origine de la dégringolade du prix du gaz sur le marché mondial.

La structure du marché du gaz est également complexe et ne fait que baisser les prix du gaz car elle est basée, selon le ministre, sur des contrats à long terme et sur des contrats spot à terme. Dans cette situation les consommateurs préfèrent acheter le volume minimum stipulé dans les contrats et acquérir d'autres quantités à des prix bas sur les marchés spot où les producteurs orientent l'excédent de leur production.

M. Z.

AUTO-ÉCOLES ALGÉROISES

Entre spéculations et mépris de lois

Quelques mois maintement se sont écoulés après l'adoption des nouvelles lois édictées par le ministère du Transport concernant dorénavant l'obtention du permis de conduire. Depuis l'anarchie la plus totale régne au sein de certaines auto-écoles et face à cette situation les candidats ne savent plus quelle attitude adopter confrontés à des dépassements en tous genres. Ils dénoncent surtout l'absence de contrôle et de suivi qui a mené à cette situation pénalisante pour eux. Les gérants de certaines auto-écoles affichent, leur refus péremptoire de respecter les nouvelles dispositions contenues dans le texte qui régit, depuis le 15 décembre 2008, leur activité. Ils se complaisent ainsi à faire dans l'amalgame, et la seule chose qui ait rapidement changé pour les candidats reste le coût des cours qui a atteint des sommets vertigineux sans pour autant que la qualité ou la quantité des cours dispensés ne changent d'un iota. En effet le même nombre de cours est proposé aux candidats lesquels se présentent à leur examens avec les mêmes lacunes et deviendront, à leurs tours les éventuels chauffards de demain, chose que la nouvelle loi visait à changer. L'objectif premier de cette réforme était en fait l'augmentation des heures de cours pour une meilleure maîtrise de la conduite et bien sûr du code afin de responsabiliser au mieux les futurs conducteurs. Des candidats, inscrits auprès d'auto-écoles algéroises nous affirment que le volume horaire, pourtant imposé par la tutelle, n'est pas du tout respecté. Les futurs conducteurs s'interrogent, pourquoi et dans ces conditions, les force-t-on quand même à payer le prix fort pour avoir le droit de passer un examen pour lequel absolument rien n'a changé à l'exception du prix : les mêmes arrangements sont constatées entre entre les différentes parties intervenantes. Les candidats n'ont plus qu'à s'incliner devant ce diktat et sont, pour les plus consciencieux, contraints après avoir empoché leur sésame de payer encore des cours de perfectionnement auprès de ces mêmes auto-écoles. Au cours d'une virée menée au sein de plusieurs auto-écoles dans la capitale, nous avons pu constater qu'aucune des règles imposée par la nouvelle loi ne sont respectées. Cette profession confirme sa volonté de faire fi de toute règle. L'anarchie régne même au niveau des tarifs proposés, Le permis "assuré" peut coûter jusqu'à 35 mille dinars alors que le "classique" démarre à partir de 25 mille. «Je suis vraiment déboussolé. Si j'opte pour les tarifs les moins chers, je me retrouve à la merci des moniteurs pour mon examen. Car vous n'êtes pas sans ignorer que quoi que l'on dise il existe bien des connivences entre les moniteurs et les ingénieurs. Par contre je ne peut m'inscrire au sein d'une auto-école exigeant d'emblée une somme dépassant 30 mille dinars, sincèrement cela n'est pas dans mes moyens», nous explique un jeune Algérois totalement désorienté. Un autre candidat, lequelvient tout juste d'obtenir son permis, nous affirme qu'il n'a bénéficier que de quelques heures de conduite. Il nous assurera que le nombre de cours reçus n'a pas dépassé la dizaine entre conduite et créneau. Pourtant, la loi est très claire en la matière. Les directives de la tutelle imposent aux candidats, avant de se présenter à leurs examens, d'avoir bénéficier au moins de "30" cours de conduite d'une heure chacun au lieu des 15 présentement. Il est donc impératif d'intervenir pour mettre de l'ordre dans cette activité qui se joue des lois en l'absence de mesures strictes et régulières de contrôle. il y va de la sécurité de milliers d'usagers de la route.

Y. B.

FACULTÉ DES SCIENCES POLITIQUES ET DE L'INFORMATION

Pas d'hébergement pour les étudiants en post-graduation

Trouver chaque nuit une nouvelle astuce pour se réfugier à l'intérieur des cités universitaires, tel est le quotidien des étudiants et surtout étudiantes en post graduation au sein de la faculté des sciences politiques et de l'information. Les chambres des cités universitaires leur sont interdites et ils doivent déployer un trésor d'imagination pour trouver un refuge pour la nuit.

PAR YAZID BOULAOUCHE

Trouver un toit n'est pas simple, même pour certains étudiants.

Des centaines d'étudiants, poursuivant leurs études en post graduation spécialisé, au sein de la faculté des sciences politiques et de l'information, dénoncent à l'unanimité ce qu'il qualifie de *«laxisme et d'indifférence»* de la part de leur tutelle. La situation dénoncée par ces étudiants est le refus, par leur tutelle, de les héberger au sein des cités universitaires. En effet leur présence est indésirable à l'intérieur des cités universitaires. Cette mesure, pénalisante à plus d'un titre, est énérgiquement dénoncée par ces étudiants qui n'ont nulle part où aller. Cette mesure incompréhensible pousse beaucoup d'étudiants , ne résidant pas dans la capitale, à baisser les bras et à arrêter leurs études, ne pouvant faire face aux frais de restauration et d'hébergement. «*Non seulement nous sommes tenus de verser la somme de 60 mille dinars pour couvrir nos frais d'études, mais on nous refuse également le droit de pouvoir bénéficier d'une chambre au sein des résidences universitaires d'Alger*», nous confiera avec amertume un étudiant au sein de ladite faculté. Ce dernier nous avouera être hébergé "clandestinement" à la résidence universitaire Taleb-Abdrahmane grâce à des camarades. Cette mesure inexplicable touche aussi bien hommes que femmes. Si pour les premiers il est plus ou moins aisé de trouver un endroit où dormir sans courir trop de risques, qu'en est-il de leurs camarades filles. On peut aisément imaginer le calvaire de ces femmes, luttant pour le droit à l'instruction, et qui à chaque crépuscule sont gagnées par l'angoisse de ne pas trouver un toit où se réfugier en attendant le matin. Ces futurs cadres de la nation vivent un cauchemar quotidien sans que leur tutelle ne daigne bouger un seul petit doigt. Dans une société où la femme est en proie à toutes sortes de vicissitudes, il est inconcevale de voir ces étudiantes livrées à elles-mêmes dans la nuit. Une étudiante nous confie son quotidien et les mille et une astuces adoptées par elles et ses camarades pour se réfugier à la nuit tombée à l'intérieur de l'enceinte de la résidence universitaire. *«Parfois j'arrive à rentrer grâce à l'aide d'une étudiante amie, sinon c'est la galère avec les agents de sécurité qui sont obligés de respecter les ordres reçus. Quand je n'ai pas d'autre choix, je fais le mur, bien loin des regards. Je traverse ensuite un petit bois avant de franchir un grillage, et j'accède enfin à la chambre que je squatte avec mes camarades de peine. Car le plus aberrant, c'est qu'au sein des cités des chambres sont vides, mais nous sont refusées»*, nous dira une étudiante avec beaucoup d'amertume. Tel est, malheureusement, le sort de l'ensemble des étudiants en post graduation spécialisé, auxquels l'Office des œuvres universitaire refuse le droit à l'hébergement. «*Nous avons tenté, à maintes reprises, de nous regrouper pour faire passer notre revendication, mais notre mouvement a toujours été cassé de l'intérieur pour des raisons obscures. Probablement à cause de l'infiltration de personnes soutenant la position de l'administration»,* nous avouera l'un de nos interlocuteurs. Ce qui pousse surtout ces étudiants à très vite abandonner leurs mouvements de protestation engagés chaque année, nous assurent-ils, "*c'est bien parce que nous n'avons que deux années d'études à suivre. Nous préfèrons donc consacrer notre temps et nos efforts à nos études afin que notre calvaire se termine au plus vite, plutôt que de perdre du temps à protester pour un résultat connu d'avance",* nous expliquent ces étudiants SDF qui donnent ainsi une leçon de courage et de volonté.

Y. B.

OUED TARFA, DRARIA

Trottoirs squattés par le commerce informel

Tenter d'emprunter un trottoir à Oued Tarfa s'annonce une mission autement impossible. En effet le phénomène du squat dans cet localité illustre parfaitement le vrai sens de ce mot. Le piéton n'a plus qu'à disputer la chaussée aux automobilistes. A Oued Tarfa, une localité de Draria l'ensemble des trottoirs sont recouverts de marchandises hétéroclites. Aucun espace n'est épargné, le nombre de commerçants «illicites» ne cesse d'augmenter, encouragé par le laisser-aller et l'indifférence des autorités communales. Les étals ont même fini par empiéter sur l'espace réservé aux voitures, particulièrement dans les ruelles de certains quartiers. Des centaines de marchands occupent ces rues sur des centaines de mètres, avec leurs étals de fortune, il n'hésite nullement à gêner sérieusement la circulation, dans ces rues, heureusement pas très passantes. Mais qu'importent ces aléas, l'essentiel est de trouver son bonheur auprès de ce bazard à ciel ouvert et qui proposent tout de l'habillement aux cosmétiques en passant par les fruits et légumes et autres produits alimentaires. Le plus grave dans cette situation anarchique, c'est que ces vendeurs en plus du squat de ces endroits par leurs marchandises n'hésitent pas en plus à stationner leurs véhicules sur ces mêmes trottoirs. Ces véhicules, souvent utilitaires, restent ainsi toute la journée sur les lieux, pénalisant un peu plus les passants et les riverains. D'autres ne trouvant plus de place sur les trottoirs n'hésitent pas à garer à même la chaussée, déjà exiguë. Le plus étonnant reste, sans conteste, l'absence de réaction des autorités locales. Les agents de police qui passent et repassent - difficilement- dans ces rues semblent n'être nullement concernés par ces dépassements outanciers. Les piétons, ne sachant plus à quel saint se vouer, restent livrés à eux-mêmes et se demandent qui peut défendre leurs droits bafoués en toute impunité. En plus de l'insécurité qui accompagne immanquablement ce genre de situation il reste également à déplorer la laideur de pareilles «scènes». Quand la ville redonnera-t-elle le droit à ses citoyens de réeutiliser, enfin et en toute quiétude, ses trottoirs ? La question reste malheureusement posée et ne concerne pas uniquement Oued Tarfa, mais bien la majorité des localitésalgéroises.

Y. B .

MIDI Centre

N° 870 | Mercredi 20 janvier 2010

AÏN DEFLA, LA GENDARMERIE DRESSE SON BILAN

Les infractions et délits en baisse

La RN 4 a non seulement enregistré le plus grand nombre d'accidents, mais elle constitue aussi le point de passage des grands dealers et de l'immigration clandestine. Néanmoins, on constate, par rapport à 2008, une nette amélioration de la situation avec les opérations "radar" et les brigades d'intervention rapide.

PAR CHEMS EDDINE MOURAH

L'installation de radars a eu un effet dissuasif sur les chauffards.

Cette semaine, au cours d'une conférence de presse, les services de la Gendarmerie ont présenté leur bilan de l'année 2009. Trois points importants sont à souligner : le plus grand nombre d'accidents a été enregistré surtout sur la RN 4. Ce tronçon est devenu également le passage des grands dealers et de l'immigration clandestine. Mais on constate par rapport à 2008 une nette amélioration avec les opérations "radar" et les brigades d'intervention rapide. Pour le contrôle routier, on enregistre 6.142 opérations "radar", 35.556 contraventions et 7.319 retraits de permis. Pour les accidents de la route, les brigades ont enregistré 684 accidents faisant 114 morts et 1.129 blessés. Concernant le trafic des stupéfiants, 19 affaires ont été enregistrées avec 17 personnes arrêtées et placées sous mandat de dépôt et 125,60 kg de kif saisis, dont 34,200 kg à Khemis Miliana et 7,40 kg dans la commune d'El-Attaf. Les opérations dealers ont permis de traiter 23 affaires avec l'arrestation de 30 personnes et 2,45 kg de kif saisis. Pour la contrebande de cigarettes d'une valeur de 77.250.00 DA saisies et 5 personnes sous mandats de dépôt, vêtements et chaussures pour une valeur de 893.900,00 DA et 6 personnes arrêtées, 6.935 boîtes de pétards pour une valeur de 6.724.300,00 DA et 5 personnes placées sous mandats de dépôt, appareils et radios pour une valeur de 13.607.25,00 DA devises : 17.245 euros et 5 personnes placées sous mandat de dépôt, trafic de l'or et plaqué or 4,613 kg. Pour affaire de blanchissement d'argent, il y a eu 3 personnes placées sous mandat de dépôt et une somme de 40.851.800, 00 DA saisie. Pour agressions et vols, il y a eu 129 personnes arrêtées dont 613 placées sous mandats de dépôt. Pour faux et usage de faux, 325 affaires ont été traitées et 71 personnes placées sous mandat de dépôt. Pour immigration clandestine, on note 180 affaires avec 275 étrangers arrêtés. Enfin, pour le mois de janvier 2010, deux personnes âgées de 26 et 30 ans à bord d'une voiture de marque Clio ont été arrêtées et placées sous mandat de dépôt pour trafic de stupéfiants. 3 kg de kif ont été saisis. La Gendarmerie, qui compte 28 brigades pour 36 communes de la wilaya, espère dans le cadre d'une couverture totale, s'installer, pour l'année 2010, dans les autres communes restantes.

C. E. M

CHLEF, INFRASTRUCTURES HOSPITALIÈRES

Livraison prochaine de deux hôpitaux

PAR KAWTHER HELAÏMI

La Direction de la santé, de la population et de la réforme hospitalière prévoit la réception de deux hôpitaux à vocation régionale dans la wilaya de Chlef avant la fin de l'année. Ces projets, en l'occurrence un hôpital de 240 lits et un hôpital psychiatrique de 120 lits, implantés respectivement à Chlef et à Ténès, ont atteint un taux d'avancement des travaux "appréciable", a-t-on indiqué à la direction de la santé, en précisant que l'hôpital de Chlef est *"fin prêt et sera opérationnel dès la mise en place des équipements"*. D'un coût de 3,92 milliards de dinars, cette infrastructure hospitalière, qui viendra s'ajouter aux cinq hôpitaux en activité dans la wilaya, disposera d'équipements de haute technologie, notamment en matière d'imagerie médicale et de chirurgie. Conçu pour prendre en charge les malades de Chlef et des wilayas limitrophes, cet établissement, une fois en service, permettra d'améliorer sensiblement la couverture sanitaire au niveau de la wilaya et de réduire également les transferts fréquents des malades vers d'autres hôpitaux du pays, notamment ceux de Blida et d'Oran. Un deuxième projet d'envergure régionale sera également réceptionné avant la fin de l'année, selon les prévisions de la direction de la santé. Il s'agit de l'hôpital psychiatrique de 120 lits en cours de réalisation à Ténès. Lancé en octobre 2008, ce projet a nécessité un investissement de 350 millions de dinars, selon la même source qui ajoute qu'un Centre intermédiaire de traitement et de soins aux toxicomanes (CIST), d'une capacité de 24 lits, sera également réalisé dans l'enceinte du même établissement afin de prendre en charge cette catégorie de malades.

K. H.

M'SILA

Projets de protection contre les inondations

Selon la wilaya, huit projets de protection des agglomérations contre les inondations ont été réceptionnés à M'sila et sept autres le seront "avant la fin du premier semestre de l'année en cours". Plus de 2 milliards de dinars ont été affectés à la réalisation de ces 15 projets inscrits en 2009 et engagés selon des priorités définies en fonction de l'importance des risques. Ces projets ont été également engagés à la suite des inondations qui avaient affecté cette wilaya en 2006 et 2007 faisant 15 morts et occasionnant plus d'un milliard de dinars de dégâts aux infrastructures de base. Selon les services de la Direction de la planification et de l'aménagement du territoire (DPAT), la mise en œuvre de ces projets a mis à contribution, dans un souci de coordination, l'ensemble des secteurs concernés, à savoir les communes et les directions de l'environnement, des forêts, de l'hydraulique et des travaux publics. Une "conjonction d'efforts" qui s'est avérée efficace, selon la DPAT qui relève que les projets réceptionnés dans les communes d'Ouled Addi Lakbala et de Tamsa ont permis de canaliser les crues occasionnées par les récentes précipitations "à l'écart des quartiers d'habitation". Cinq projets similaires ont également été retenus à M'sila au titre de l'exercice 2010, a-t-on encore affirmé à la DPAT, soulignant que sept autres actions similaires seront engagées au titre du programme quinquennal 2010-2014, permettant à cette wilaya de concrétiser un total de 27 projets de protection contre les inondations jugés "nécessaires" dans cette région traversée par une multitude de cours d'eau.

A. T.

MEDEA

Hausse des infractions à la réglementation commerciale

Une hausse des infractions à la réglementation en matière de pratiques commerciales a été relevée en 2009 à Médéa avec 2101 infractions, contre 2559 en 2008, a indiqué la Gendarmerie nationale dans un bilan. La hausse du nombre des infractions recensées, estimée à 28 %, est consécutive à la mise en place d'un plan de lutte contre la prolifération du commerce informel, relève ce document qui fait état également d'une augmentation du nombre de cas de saisie, soit 223 cas, contre 87 en 2008, mais aussi le nombre de vendeurs occasionnels impliqués dans ce type de commerce, qui est passé de 1643 à 1991, parmi lesquels une dizaine ont fait l'objet de poursuite judiciaires.

Plus de 8 mille cartes de soins délivrées

Quelque 8.500 cartes de soins ont été délivrées à ce jour par les services de l'action sociale de la wilaya de Médéa au profit de personnes démunies non assurées socialement, à la faveur du dispositif d'accès aux soins mis en place par les pouvoirs publics pour venir en aide à cette catégorie vulnérable de la population. L'application de ce dispositif, en 2001, a permis de couvrir une population, aux conditions sociales précaires ou moyennes, estimée à plus de 40 milles personnes, a indiqué Mme Farida Abada ajoutant qu'environ 80 % des détenteurs de cette carte sont des pères de familles dont le revenu mensuel est inférieur à 4.500 DA et non affiliés à aucune structure sociale garantissant ce type de prestation.

APS

Imedhqane n'Tizi ...

● **La moitié des huileries sont fermées cette** année. Et pour cause, seuls, nous dit-on, 200 quintaux d'olives ont été ramassés et les prévisions de la trituration n'ont donné que cinq millions de litres, alors qu'en 2008, la production a été de 13 millions de litres.
Suite à la baisse de la production des olives cette saison à Tizi-Ouzou, 244 sur les 407 huileries sont contraintes de ne pas ouvrir pour triturer. Soit plus de 60% des moyens de production d'huile d'olive ne sont pas utilisés durant cette campagne 2009.
Même celles qui ont ouvert travaillent au ralenti. S'agissant de la production elle-même, elle demeure très insuffisante, ce qui fait que le prix du litre de l'huile a grimpé d'une manière vertigineuse.
Si les huileries en fonction proposent le litre d'huile presque au double que de celui de l'année dernière, il n'en demeure pas moins que les prix affichés par les particuliers sont presque inabordables. Par ailleurs, il y a lieu de signaler qu'environ 80 huileries ont été sommées de fermer pour cause de pollution provoquée par la margine déversée dans la nature.

● **11 milliards de dinars pour 29 communes,** c'est ce dont a bénéficié la wilaya de Tizi-Ouzou pour améliorer, semble-t-il, les conditions de vie en matière urbanistique dans certaines communes.
11,8 milliards de dinars sont alloués pour ces réalisations qui se situent, pour la plupart, dans les zones rurales. Selon les statistiques, la wilaya de Tizi-Ouzou vient, donc, en troisième position à l'échelle nationale. Jusque-là, la wilaya a déjà consommé 8,94 milliards de dinars pour que 29 communes fassent peau neuve. Le ministre de l'Habitat et de l'Urbanisme, M. Nouredine Moussa, a promis d'accompagner cette démarche à condition que tout soit fait dans les normes. D'ailleurs, il n'a pas omis de lancer, lors de sa dernière visite à Tizi-Ouzou, que «l'ère des bricoleurs est terminée», en évoquant le cas des bureaux d'études qu'il a appelés à se mettre à niveau pour un meilleur suivi des projets.

● **Trois ressortissants de nationalité malienne** ont été placés sous mandat de dépôt par le magistrat instructeur près le tribunal de Tizi-Ouzou pour faux, usage de faux et immigration clandestine.
L'enquête, selon les termes du communiqué, a commencé depuis la ville de Draâ-Ben Khedda par l'interpellation du premier mis en cause T. M. (26 ans), en date du 28 décembre dernier. Cet individu a été pris en possession de coupures de papiers destinées à la confection de faux billets de banque. Lors de son audition, il est passé aux aveux en dénonçant ces deux complices T. B. (41 ans) et T. A. (36 ans), tous de nationalité malienne et résidant dans la wilaya de Tizi-Ouzou.

● **Le taux d'électrification dans la wilaya de** Tizi-Ouzou a atteint, au 31 décembre dernier, plus de 95%, selon les statistiques fournies par la direction locale des mines et de l'énergie. Alors qu'il n'était que de 60% il y a quelques années, la dernière opération en date (décembre 2009) a permis d'électrifier pas moins de 2.448 foyers dans la région, tous situés en zone rurale.
Au niveau de la Direction régionale des mines et de l'énergie, il semblerait qu'on pense déjà à l'amélioration de la qualité de service, puisque le problème de surcharge, de chute de tension et du délestage a été soulevé lors de la première réunion du staff technique avec la direction. La création d'autres sources d'énergie n'est pas à écarter à court terme, nous dit–on au niveau de cette même direction.

Nouara Hadjloum

Midikabylie@lemidi-dz.com

TADARTIW

Tala Toulmouts, la fontaine de l'orme

Tala Toulmouts doit son appellation à l'existence d'une source (voir photo ci-contre) près de laquelle a poussé un arbre, l'orme ou toulmouts (en kabyle).

PAR IDIR ILYÈS

Le captage de cette source et la vente, dans les années quarante, par les Iachourène et les At Waâmer de parcelles de terre a permis la naissance de ce village qui, donc, est de création récente. Il est admis par la mémoire collective que, jusqu'à 1954, il n'y avait qu'une dizaine d'habitations. Ainsi, Tala Toulmouts faisait partie du douar Tala Amara.

Vers la fin des années cinquante, d'autres familles sont venues se greffer à ce lieu de vie, l'agrandissant ainsi. Il faut remarquer que la basse vallée d'Oued Aïssi est la plus fertile de toute la Kabylie. Les travaux agricoles attirent forcément une main-d'œuvre certaine qui vient louer sa force de travail.

A la fin des années quatre-vingt, l'électrification rurale a touché, enfin, ce village. De là, l'expansion a été signée. Il est devenu, de ce fait, le troisième village de la commune de Tizi-Rached, à laquelle il est administrativement rattaché. Mieux encore, Tala Toulmouts a connu son apogée avec l'installation d'activités industrielles énormes, à l'image de l'ENIEM, sur le territoire de ce village.

Le village de Toulmouts s'étend le long d'une pénétrante vers la zone industrielle. Il ne peut faire guère mieux, sinon les terres agricoles seront sacrifiées au profit du béton. Un peu à l'image de ce qui se fait en Algérie. Les «Toulmoutiens» ont choisi intelligemment les surfaces en bordures de la route, comme s'ils avaient pressenti l'avenir. Mais en respectant l'emplacement de la fontaine de l'orme qui, depuis la colonisation, ne cesse de déverser une eau potable pour tous, passants y compris.

Il faut préciser que située en bordure de l'Assif N'Sébaou, Tala Toulmouts est entourée par plusieurs sources : Laînser Kaci (fontaine réalisée par les Aït Kaci), Tala U Turki, (fontaine des Turcs), Tala N'Tremant (fontaine du grenadier), source aménagée par les locaux et qui existe encore dans l'enceinte de l'usine des industries électroménagères. Puis deux saints patrons couvrent de leur bénédiction ce village qui s'avère désormais cosmopolite, Sidi M'hand Asseklaoui (Tala Amara) et Sidi Boualef (Bouyilef). Ils ne sont pas de trop, me disent deux poètes du village, Idir Bellali et Ahcène Mariche.

Il est reconnu que Tala Toulmouts a donné à la commune de Tizi-Rached son premier maire, M. Chougar Saïd, décédé en 2008. Alors que M. Mariche Hocine gère depuis près de deux années les affaires de ladite commune. C'est un élément de fierté pour ce village qui ne cesse de s'étirer comme pour se convaincre que l'avenir est au bord d'une route. Et si khalti Ldjouher pouvait me raconter la gestuelle des Ichaâlalen pour que le mythe consacre sa mémoire ! **I. L.**

Ahmed Touil : *Igenni, i bu wafriwen*

Ahmed Touil, poète originaire de Draâ Ben Khedda, vient d'éditer un recueil de poésie intitulé *Igenni, i bu wafriwen*, (le Ciel aux oiseaux). D'emblée, il annonce la couleur basant ses textes sur l'élément de défense et d'identification de l'Amazigh, l'Awal.

«*Nekk d awal kan*» (Je ne suis que parole) clame péremptoire cet auteur en reprenant à son compte les *«dits»* antérieurs de ses aînés. Ahmed Touil sublime l'Awal, une onde magique qui relie magistralement le passé au présent de *Igenni, i bu wafriwen*. Il n'y a aucun doute dans l'esprit de ce poète. Si tamazight est encore de nos jours un instrument de communication, elle est aussi un repère qui a fait que cette langue ne meurt pas malgré les vicissitudes séculaires.

La question reste posée : *«Pourquoi tamazight n'est-elle pas morte compte tenu des avatars de l'histoire de l'Afrique du Nord ?» «Je suis parole de Si Muhend qui ne connaît pas de fin/Je suis parole et j'ignore la fatigue/Je brûle dans tout feu comme un tison/Les malheureux se réchauffent à mon feu/Je ne suis que parole»*, page 22. Elle est incroyable cette ténacité d'Ahmed Touil à s'accrocher à la parole, comme un naufragé à son esquif. Comme si l'avenir de tamazight ne dépend que de l'Awal ! Et si cela était vrai ? La pratique quotidienne d'une langue n'est-elle pas un gage de survivance aux langues actuellement dominantes ?

Ce poète, lui, le croit dur comme fer. Il n'y a pas au sein de ce recueil que cette seule thématique. Puisqu'Ahmed Touil investit aussi cette recherche sur ceux, les aînés, connus ou pas, qui ont porté la recherche, vaille que vaille, malgré les embûches et les conditions de l'époque. Bien sûr, il y a toujours un respect qui leur est dû et un besoin à l'affirmer afin que leurs efforts ne soient pas vains. Repose en paix Mohia !

«La montagne répond aux appels/Dda Lmulud s'avance vers nous/Du désert il a porté le nuage (tagut)/En disant : Je sais, l'Amazigh a soif…», Page 11. A la manière de nombreux poètes de Kabylie, Ahmed Touil ne fait pas dans l'originalité. Ils savent tous ce que Mouloud Mammeri, surtout, a fait pour Tamazgha avec sa grammaire (Tajerrumt), ses recherches sur le patrimoine oral (*«Cheikh Mohand a dit…», «L'Ahellil du Gourara», «Poèmes kabyles anciens»*, etc.) et ses romans d'une densité poétique certaine, notamment *«La colline oubliée»*. Ainsi, la reconnaissance s'établit au-delà de la mort. Plus encore, c'est la filiation qui s'établit. Ahmed Touil a foi en l'avenir de son pays. Il sait que le meilleur est pour demain. Il sait que tamazight, maintenant enseignée dans nos écoles, est une réalité. Comme il sait que l'identité algérienne est bien assise désormais sur son cryptique. Là voilà sa raison : *«Le jour, c'est lui que j'aperçois/Il ne change pas même si les années passent/De la nuit a surgi le soleil de l'Amazigh/Il réveille Tamazgha engourdie…»*. **I. L.**

MIDI Est

N° 870 | Mercredi 20 janvier 2010

ZITOUNA (EL TARF), CITE MERDACI

En attente du pont et de la route

La chaussée qui donne accès à la cité Merdaci étant dans un état de dégradation avancé, le pont menant à ce nouvel ensemble d'habitations doit être impérativement réaménagé.

PAR MOURAD SABER

Le pont débouchant sur la cité Merdaci nécessite des travaux de réaménagement.

Des centaines de familles ont déserté les mechtas de cette contrée de l'arrière-pays à cause de l'isolement. La chaussée qui donne accès à ce lotissement est dans un état de dégradation avancé. Les bénéficiaires de ce premier lotissement datant de 1988 ne savent plus où donner de la tête. La réalisation de leurs logements leur a coûté les yeux de la tête parce que les transporteurs refusent de leur prendre les matériaux de construction à cause de l'état de la chaussée. Aucune enveloppe conséquente n'a été allouée à ce lotissement dit "Hamra 1 ". Ce qui complique le plus la concrétisation de ce projet c'est l'oued qui sépare les bénéficiaires de ce lotissement de leur chef lieu communal Zitouna. A noter que les habitants de cette commune ont compté sur eux mêmes pour la résorption de l'habitat précaire. Les plus démunis attendent toujours une éventuelle attribution dans le cadre du logement rural. La wilaya a bénéficié dans ce cadre d'un quotas de huit mille cinq cents unités depuis 2002. Le semblant de tracé de route est devenu, depuis la chute des dernières précipitations, impraticable. Vu cet épineux problème, les autochtones ont déménagé pour s'installer au centre du village situé à un kilomètre environ. Enfin, il est indispensable de réaménager le pont menant à cette nouvelle cité. Toutes les doléances n'ont pas trouvé une oreille attentive. Les autorités locales, selon un des responsables, ont fait le nécessaire pour la concrétisation de ces projets, mais le problème semble durer dans le temps.

M. S.

SKIKDA, PASSEPORT ET CARTE D'IDENTITÉ BIOMÉTRIQUES

Numérisation de l'état civil

PAR MOHAMEDI SEGHIR

Les autorités locales de la wilaya de Skikda ont assisté hier en présence du wali Tahar Melizi, à une simulation de délivrance d'un extrait de naissance ''S12'' utilisé exclusivement comme document administratif pour l'établissement du passeport et de la carte d'identité nationale biométriques a été organisée hier au siège de la direction de la réglementation et des affaires générales de la wilaya de Skikda. Cet extrait de naissance est imprimé sur du papier spécial qui comporte un numéro d'identification individualisé pour chaque personne. Il s'agit surtout d'un document susceptible d'être délivré par n'importe quelle commune du pays, quelque soit le lieu de naissance ou de résidence de la personne qui le demande. Plusieurs étapes sont cependant nécessaires dans le processus de délivrance de ce document à commencer par l'introduction au niveau du système informatique de la commune, de données propres à la personne concernée par un agent de saisi. Ces informations seront, ensuite, transmises numériquement pour être vérifiées et validées par un deuxième agent qui les transmettra, à son tour, au maire qui délivrera le l'extrait de naissance dûment signé par ses soins en fonction de toutes les informations transmises sur son terminal.

Les ingénieurs informaticiens de la DRAG de Skikda qui chapeautent cette opération entameront à leur tour, très prochainement des cycles de formation au profit du personnel des différentes communes, sachant que la wilaya de Skikda est l'une des wilayas classée wilaya pilote par le ministère de l'intérieur, pour cette opération. Des ingénieurs en informatique de cette wilaya de Skikda, superviseront à ce titre la numérisation de l'état civile pour de nombreuses wilayas de l'est du pays.

M. S.

GUELMA

Production de 6.360 hectolitres d'huile d'olive

A vocation agricole, la wilaya de Guelma possède des oliveraies notamment dans les communes de Bouchegouf, Hammam Debag, Guelaat Bou Sbaa, Roknia qui totalisent une superficie d' environ 2.600 hectares. Dans un passé récent, il existait une direction de l' ONAPO, Office national des produits oléicoles, qui coiffait plusieurs wilayas de l'Est et gérait ce secteur lucratif qui exigeait une importante main-d'œuvre. La direction des services agricoles et la Chambre d'agriculture de la wilaya ont organisé jeudi dernier à Roknia une importante exposition regroupant les professionnels de l'oléiculture qui ont assisté à des communications relatives à ce créneau. Selon la DSA, il a été enregistré une production de 6.360 hectolitres d' huile d'olive lors de la présente campagne qui a nettement baissé pour plusieurs raisons : faible pluviosité, manque d'entretien des oliviers, cueillette aléatoire, ravages par les oiseaux, maladies, etc. De toute évidence, c'est la localité de Roknia qui fournit la meilleure qualité d'huile d'olive possédant plusieurs vertus thérapeutiques et culinaires. Il existe de nombreuses huileries traditionnelles et modernes qui sont en activité durant quelques mois chaque année, sachant qu' un quintal d'olive produit environ 19 litres d' huile commercialisée environ à raison de 400 dinars le litre. Les autorités locales accordent un intérêt particulier à ce secteur stratégique et des opérations sont lancées pour assurer son décollage.

H. B.

7 mille quintaux de pomme de terre récoltés

Selon la Direction des services agricoles (DSA), près de 7 mille quintaux de pommes de terre d'arrière-saison ont été récoltés durant la première semaine de janvier dans des localités proches des daïras de Bouchegouf et de Hammam N'Baïls (Guelma). Une production qui représente une "nette augmentation" par rapport aux quantités obtenues à la même période de l'année précédente et qui devrait être soutenue par la récolte attendue de plus de 9 mille quintaux à la fin de la campagne de cueillette qui concerne quelque 60 hectares. Les services agricoles font état, dans ce contexte, d'un vif engouement des agriculteurs pour cette spéculation agricole depuis la mise en œuvre de mesures de soutien de l'Etat. Outre l'approvisionnement en semences "sans aucune contrainte", ces mesures ont notamment permis aux producteurs de bénéficier d'avantages en matière d'achat d'équipements d'irrigation ainsi que d'une tarification favorable pour le stockage de leur production. La culture de la pomme de terre d'arrière-saison est largement pratiquée dans d'autres localités de la wilaya de Guelma comme Héliopolis et Guelaât Bou Sbaâ, selon la DSA, faisant état de l'existence de "conditions encourageantes" pour le développement à grande échelle des productions agricoles en général dans cette région. La wilaya de Guelma, où activent plus de 9.600 professionnels de la terre, compte une superficie agricole utile (SAU) de plus de 187 mille hectares occupant quelque 545 Exploitations agricoles collectives (EAC) et 2.676 exploitations agricoles individuelles (EAI), en plus de 644 autres unités créées dans le cadre de la Générale des concessions agricoles (GCA).

Y. D.

MAGAZINE

DOCTEUR HAMID TERRAK, ENDOCRINOLOGUE AU *MIDI LIBRE*

LES MALADIES DE LA THYROÏDE FRÉQUENTES EN ALGÉRIE

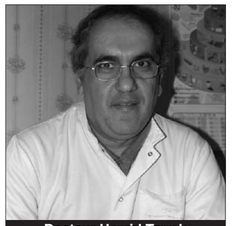
Docteur Hamid Terrak

La thyroïde est une glande endocrine sécrétant des hormones dans le sang située à la base du cou, accolée à la trachée, en forme de nœud papillon. Lorsque la glande produit trop d'hormones, on parle d'hyperthyroïdie. Dans le cas contraire, on parle d'hypothyroïdie. Lorsque la quantité d'hormones est anormale, cela se répercute sur de nombreuses fonctions de l'organisme : la fréquence cardiaque, le transit, la température ou encore le poids. Ces fonctions s'accélèrent en cas d'hyperthyroïdie et, au contraire, diminuent ou ralentissent si à l'inverse la thyroïde ne fonctionne pas assez.
Quant à l'humeur, ceux qui ont trop d'hormones thyroïdiennes sont souvent excités, agressifs, irritables. Et en cas d'hypothyroïdie, une affection fréquente notamment chez la femme, les gens sont fatigués, déprimés, voire carrément dépressifs. Le point avec le docteur Hamid Terrak, endocrinologue.

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR
OURIDA AIT ALI

Midi Libre : Voulez-vous, docteur, nous parler de la glande thyroïde. Quel est son rôle ?

H. Terrak : La thyroïde est une glande endocrine située à la partie antérieure du cou ; elle joue un rôle important sur le métabolisme de l'ensemble des cellules de l'organisme ainsi que sur la croissance et le développement du cerveau au cours des premiers mois de vie.

Quelles sont les maladies de la thyroïde ?

Le mauvais fonctionnement de la thyroïde peut engendrer plusieurs maladies.

La maladie la plus fréquente est une simple augmentation de la taille de la thyroïde, dite goitre. Elle peut présenter une exagération de son fonctionnement dans l'hyperthyroïdie, ou bien une insuffisance de son fonctionnement dans l'hypothyroïdie. Comme il existe aussi d'autres troubles plus rares comme les thyroïdites ou les néoplasies.

Comment se manifestent-elles ces maladies ?

Elles peuvent survenir à tout âge surtout chez l'adulte jeune (20-40ans), touchant plus la femme que l'homme.

La maladie la plus fréquente dans notre pays est le goitre simple. On le trouve surtout en Kabylie et dans les Hauts-Plateaux. Il se manifeste par l'apparition très progressive d'une masse au niveau du cou, ce qui fait que le patient ne se rende compte qu'après une longue période d'évolution estimée en mois et en années.

Dans l'hyperthyroïdie, le patient présente, en plus d'un goitre, une fréquence cardiaque accélérée , un amaigrissement, des sueurs anormales sans effort avec trouble de l'humeur, trouble des règles.

Dans l'hypothyroïdie, le patient, au contraire, prend du poids, son visage est enflé, il devient frileux, dort trop, se fatigue au moindre effort physique. Et là, le goitre il peut être visible ou non.

Quand est-ce que le malade doit consulter ?

Le patient doit absolument consulter, de préférence chez un endocrinologue ou bien un médecin généraliste, lorsqu'il remarque une grosseur ou une modification anormale de son cou, s'il maigrit ou que son rythme cardiaque est accéléré même au repos, un trouble du cycle menstruel chez la femme qui perdure en dépit des traitements donnés, une prise de poids inexpliquée avec une frilosité et, enfin, penser à la tyroïde chez un nouveau-né trop sage qui pleure peu et dort beaucoup et avertir son médecin traitant.

Quels sont les examens à faire ?

Pour confirmer le diagnostic, le médecin demande un bilan qui s'articule sur un dosage hormonal sanguin pour apprécier le degré de fonctionnement de la glande.

L'échographie et la scintigraphie thyroïdienne vont apprécier le type du goitre et le degré de la fonction de la glande.

La cytoponction thyroïdienne devant tout nodule froid à la scintigraphie est considéré comme examen facile à faire.

Existe-t-il le cancer de la thyroïde ?

Oui effectivement il existe, mais il est peu fréquent et il se caractérise par sa non gravité. Une fois pris en charge, sa guérison est totale. Le diagnostic se fait aisément et rapidement puisque la pratique cytoponction se fait à l'aiguille fine, étant donné que la glande thyroïde est accessible à cet examen d'où cette chance de le diagnostiquer précocement et d'entamer le traitement rapidement.

Conclusion…

Je dirais que les maladies de la glande thyroïde sont fréquentes en Algérie, leur traitement est bien «codifié» et très bien connu par les endocrinologues.

Le patient doit se présenter pour être bien pris en charge, d'où la nécessité de consulter dès l'apparition du moindre signe énuméré ci-dessus et surtout avoir ce réflexe de consulter devant tout goitre à l'autopalpation.

O.A.A

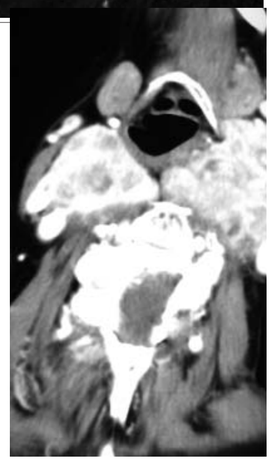

FATIGUÉ, DÉPRIMÉ, IRRITABLE, GAIN DE POIDS :

Et si c'était la thyroïde ?

Des études suggèrent que la qualité de vie de millions de personnes serait affectée par un problème relié à la glande thyroïde non diagnostiqué. La glande thyroïde est une glande en forme de papillon, très proche de la trachée, juste en dessous du larynx. Elle règle la production des graisses dans l'organisme et contrôle la circulation du sang dans le cerveau. De plus, son fonctionnement est intimement lié à la puberté et, chez la femme, avec la menstruation et la grossesse. Son action aide à transformer les aliments en énergie et elle produit des hormones qui ont un effet, entre autres, sur le cerveau, le foie et les ovaires.
Lorsque la thyroïde ne travaille pas correctement, il peut se produire une multitude de problèmes de santé. La principale déficience de cette glande est ce que l'on nomme l'hypothyroïdie, lorsque qu'elle travaille trop lentement.

Que faire ?

Demandez une analyse TSH à votre médecin…
Une prise de sang révélant un taux élevé de l'hormone TSH révèle une hypothyroïdie. Le traitement conventionnel consiste à prendre quotidiennement un comprimé d'hormone thyroïdienne de synthèse, la thyroxine. Même si vous ne ressentez pas un de ces symptômes, certains endocrinologues recommandent de faire le test si vous avez plus de 35 ans et de le refaire tous les cinq ans.
Mais attention, un cas moyen ou léger d'hypothyroïdie peut ne pas être détecté lors de l'analyse. Il existe également un petit test que vous pouvez facilement effectuer vous-même sans intervention du médecin.
Ce test est très facile à réaliser et peut vous signaler une possible déficience de la thyroïde. Pour en savoir plus, voyez le cadre "Informations complémentaires" à la fin de cette chronique.

Toujours cuire les légumes de la famille des choux…
Les crucifères, c'est-à-dire les choux de Bruxelles, le chou, le chou-fleur, le chou frisé, mais également les radis, les patates douces, les arachides et le millet. Ces végétaux contiennent des nutriments chimiques naturels qui peuvent ralentir le fonctionnement de la glande thyroïde. Normalement, la cuisson de ces aliments inactive ces nutriments.

Une alimentation équilibrée et du sélénium :

Un apport suffisant en protéines contenant tous les acides aminés essentiels, des légumes et céréales riches en vitamines du groupe B et minéraux.
Les poissons d'eau salée, les crustacés et fruits de mer, les algues, les œufs, fèves, noix, bananes, avocats et pour les personnes ne présentant pas d'allergie ou contre-indication, certains produits laitiers à base de lait biologique sont également un bon apport en iode.
La graine de citrouille est très riche en zinc et contient également de bonnes quantités de tyrosine et de sélénium, deux nutriments qui sont nécessaires au bon fonctionnement de la glande thyroïde.
Ces aliments ne doivent être consommés que sur recommandation d'un professionnel de la santé. Remplacez le sel de table ordinaire (chlorure de sodium) par du véritable sel marin. Le sel de mer est beaucoup mieux assimilé que le sel ordinaire. De plus, il est une source d'iode naturel et contient de nombreux minéraux facilement assimilables et indispensables à l'organisme.

Source Santé Magazine

Les dérèglements de la glande peuvent avoir plusieurs origines

La catastrophe de Tchernobyl (accident nucléaire qui s'est produit le 26 avril 1986 dans la centrale nucléaire Lénine en Ukrain) est très souvent citée, mais elle est, bien évidemment, loin d'être la seule cause, les maladies thyroïdiennes étaient bien antérieures à elle, cela va de soi.

Petite histoire de la découverte de notre petit glande :

Les maladies de la thyroïde, et plus précisément les goitres, sont observées depuis plus de 5 mille ans et plus exactement en 2800 ans avant JC, c'est un empereur chinois qui les cite en premier.

A l'époque, on traite les goitres avec des algues et des éponges marines calcifiées.

Et c'est au IVe siècle après JC, et toujours en Chine, qu'on commence même à traiter les goitres avec de la poudre de thyroïde d'animaux. Comme quoi, ces traitements à base de poudre de thyroïde d'animaux ont fait leurs preuves depuis déjà très longtemps.

Ces connaissances arrivent avec Marco Polo au XIIIe siècle et surtout elles expliqueront la cause probable des goitres et donc donne la solution : l'eau. En effet, dans les régions où peu de goitres sont observés, l'eau contiendrait plus d'iode. Alors que donc, a contrario, dans les régions où il y a beaucoup de goitre, l'eau contient très peu d'iode.

Ce fait est toujours considéré aujourd'hui, en tous cas, il n'est pas contredit.

Si on a, enfin, pu connaître l'anatomie complète de la thyroïde au XVIIIe siècle, il n'en est pas de même quant à sa fonction. En effet, pendant très longtemps on lui a donné des fonctions complètement farfelues du genre, on a pensé, jusqu'à la Renaissance, qu'elle servait de lubrifiant et d'humidificateur du larynx.

Autres exemples farfelus (mais avec quelques fonds de vérités) de fonctions :

Wharton : la thyroïde sert à régulariser et embellir le cou : ceci est très net chez la femme et c'est la raison pour laquelle la nature a doté les femmes d'une thyroïde plus volumineuse que celle des hommes. Ce point n'a pas échappé à Ingres dont plusieurs modèles avaient un goitre assez volumineux, mais en général la thyroïde des femmes est plus petite que celle des hommes.

Vercelloni : la thyroïde est un réceptacle pour des vers qui gagnent ensuite l'œsophage par des canaux spécifiques.

Lalouette : la thyroïde intervient pour moduler l'expression de la voix au moyen du liquide qu'elle élabore

Meckel : (qui a décrit le diverticule du tube digestif qui porte son nom) considérait la thyroïde comme la répétition de la matrice au cou, c'est-à-dire comme une espèce de miroir de l'utérus. A son époque, on avait déjà observé l'augmentation du volume thyroïdien au cours de la grossesse.

Léonard De Vinci (peintre) : au XVIe siècle fut le premier à faire une représentation dessinée de la thyroïde. Il fit aussi quelques beaux dessins représentant des goitres très importants.

Paraselce : c'est également à ce siècle qu'un médecin suisse, Paraselce, émettra l'hypothèse (très vite abandonnée par ailleurs en raison de la personnalité de Paraselce, très critiqué pour certains actes mais aussi pour des raisons de mises en avant de théories plus que douteuses) que la fonction de la thyroïde va être mise en rapport avec le problème de la présence d'un goitre chez des personnes atteintes de crétinisme. On apprendra plus tard l'origine et la cause exacte de ce crétinisme qui est donc due à une insuffisance thyroïdienne foetale mais aussi néonatale, avec les conséquences très difficiles que l'on connaît, dont l'abêtissement ou imbécillité profonde et une forme aggravée du nanisme (diformités).

André Vésale : anatomiste et médecin bruxellois de renommée, car reconnu par les historiens comme étant le plus grand anatomiste de la Renaissance mais serait même le plus grand de la médecine, décrivit en premier les lobes thyroïdiens.

Vingt ans plus tard que Bartoloméo Eustachi : qui était un savant anatomiste, médecin italien et professeur à Rome (on lui doit, entre autres, la découverte de la trompe d'eustache, mais également le système des os, des muscles, des nerfs…), observera que les deux lobes de la thyroïde sont rattachés par l'isthme.

Thomas Wharton : au XVIIe siècle, celui-ci donne le nom de thyréoïde, tiré du nom des boucliers grecs de l'époque bien que la comparaison soit difficilement acceptable, car on peut constater qu'il n'y a pas vraiment de ressemblance.

Plus tard, le nom changera et deviendra donc thyroïde.

Au 19ème siècle : on fera la description biologique précise de la thyroïde en mettant en évidence d'autres cellules qui se situent dans le parenchyme thyroïdien : les cellules C qui permettent la synthétisation de la thyrocalcitonine.

C'est aussi à ce siècle que, enfin, on trouve une correspondance entre la thyroïde et une maladie connue depuis la Renaissance : le myxoedème qui entraîne les symptômes que tous les hypothyroïdiens connaissent bien : frilosité, prise de poids, constipation, bradycardie, troubles cognitifs, chute des cheveux et non repousse ou beaucoup plus lente des poils et des ongles, etc.

A la fin du XIXe siècle : on va vraiment mettre en avant que l'iode joue un rôle important dans les insuffisances thyroïdiennes et ce, malgré pourtant qu'en 1791, un médecin français de Saint-Jean-de-Maurienne, François-Emmanuel Fodéré, avait effectué une enquête qui démontrait que la présence des goitres étaient bien plus nombreuse dans les régions montagneuses que dans les régions proches de la mer. On mettra alors en place plusieurs mesures afin de favoriser l'iode dans la consommation des aliments afin d'éviter ces goitres et insuffisances thyroïdiennes.

Depuis 1910, la science a encore évolué et de nombreuses recherches ont permit d'obtenir les connaissances actuelles sur tous les dysfonctionnements thyroïdiens qui ne se résument plus maintenant à la seule insuffisance de l'iode.

Source Wikipedia

ASSOCIATION "FEMME RURALE, ENGAGEMENT ET DÉFI"

Recevoir pour mieux donner

L'association "Femme rurale, engagement et défi", est l'une des associations les plus actives dans la wilaya de Tipasa, notamment à Cherchell, avec ses déclarations courageuses et sa détermination à participer à la promotion de la femme algérienne en général et de la femme rurale en particulier.

PAR CHAFIKA KAHLAL

Une association pourtant assez jeune, mais qui tente de représenter le mouvement féminin algérien, notamment la femme rurale et son impact sur le développement de la société algérienne. Née en 2007, l'association portait à ses début l'appelation «La Promotion de la femme rurale» avant de devenir «Femme rurale, engagement et défi» pour mieux affirmer la force de la conviction, du courage et des aptitudes de la femme rurale à relever tous les défis, mais aussi exprimer le rôle essentiel joué par la femme rurale dans le développement de l'économie nationale à travers l'histoire, notamment durant la décennie noire ainsi que la place qu'elle doit occuper au sein l'Algérie d'aujourd'hui. Présidée par une jeune dame riche d'une licence en sociologie, Salima Yekhlef a toujours tenu à venir en aide et à encourager la femme rurale aux quatre coins du pays à prendre son sort en main et ne pas rester les bras croisés en s'apitoyant sur son sort. «*je suis issue d'une région rurale, je suis une villageoise de Cherchell, fille d'une villageoise qui m'a donné des leçons de courage et m'a légué la force de la femme rurale, elle qui, veuve très jeune, a pu s'en sortir et éduquer du mieux ses 6 enfants dont je suis la plus jeune*», nous dit la présidente de l'association. *«l'idée de l'association m'est venue en regardant ma mère qui, âgée de 67 à l'époque, a tenu à apprendre à lire et à écrire, ma mère courrait derrière le savoir malgré le fait que ses mains et sa tête n'aient jamais pensé auparavant qu'à la terre et à son foyer*», explique-t-elle. «*il est vrai que la femme rurale algérienne a dépassé ses plus grands soucis qui étaient, jusqu'à un passé très proche, l'insécurité et la difficulté de l'accès au savoir et aux connaissances*», nous dira-t-elle. Son association a eu du mal au début à se faire connaître et surtout à convaincre les femmes d'y adhérer. Il n'était en effet pas aisé de faire sortir des femme de la montagne de chez elles et de leur dire "venez apprendre pour vous insérez à la société et lui apporter pourquoi pas votre contribution". «*c'était un grand défi à relever au départ parce qu'on visait toutes les catégories et tous les âges. Il est vrai que l'idée a eu l'approbation des jeunes femmes et des moins jeunes, mais pour les femmes d'un certain âge, il n'y avait à vrai dire que ma mère*», révèle Mme Yekhlef «*alors que le plus important pour notre association à ses débuts était de ramener ces femmes dompté d'une expérience de vie et d'un savoir en matière de traditions pour pouvoir garder l'aspect traditionnel et la nature réservée de la femme rurale», «mais avec le temps et après des mois de sensibilisation dont ma mère était la principale animatrice, plusieurs femmes sont venue apprendre, mais aussi transmettre leurs savoirs aux jeunes et moins jeunes filles de nos villages»*. Ce qui mérite d'être noté, est le fait que l'association «Femme rurale, engagement et défi» arrive à s'autofinancer depuis déjà deux années, après qu'elle ait procédé à l'ouverture d'ateliers de couture, de poterie, de gâteaux et cuisine qui sont devenus depuis «assez rentables». Actuellement, cette association a signé des conventions avec des entreprises et des institutions pour leur fournir : des drapeaux lors de différentes occasions, des gâteaux, des poteries et autres services de ses ateliers. L'association a réussi à transmettre son message à plus de 150 femmes constituant l'ensemble du staff de l'association et dont uniquement 20% sont instruites et dotées de diplômes. Le reste de ces femmes étaient analphabètes, mais ne le sont plus aujourd'huis.

C. K.

Mots sur Maux

SALIMA YEKHLEF*

«Tous ensemble pour mieux agir»

Actuellement, Dieu merci les soucis de la femme rurale algérienne ont changé de dimension. Maintenant que la paix est réinstaurée, il est temps de chercher le savoir, la technologie, la communication, l'autosuffisance et l'indépendance économique, qui peuvent lui assurer, comme tout le monde le sait, son indépendance. La femme, ainsi que l'homme d'ailleurs, dans nos villages, doivent se libérer des anciennes coutumes tout en gardant, pourquoi pas, leurs caractères conservateurs; il doivent, ensemble, chercher à atteindre un meilleur niveau de vie. C'est dans cet esprit qu'au sein de notre association active, nous essayons de redonner à la femme rurale sa confiance en elle avant tout et la rapprocher du monde moderne avec tous ses nouveaux moyens et défis. Notre objectif est de vulgariser les moyens de communication et les nouvelles technologies afin de permettre aux femmes rurales d'accéder à des niveaux plus élevés en termes de savoir. Nous espérons que les préoccupations de la femme rurale dans un avenir très proche ne seront plus l'analphabétisme ou l'ignorance, mais les moyens d'accès à l'informatique et à Internet, ces moyens là nous les leur offrons aujourd'hui et nous attendons que toutes les femmes les demandent. Avec l'aide et la mobilisation de tout le monde, notamment, le mouvement associatif, nous pourrions donner les moyens, mais également les possibilités de formation gratuite sans condition d'âge ou de niveau. Et à cette occasion je tiens à interpeller les pouvoirs publics et la société civile à faire en sorte que ces perspectives se concrétisent sur le terrain pour tirer cette catégorie de l'ignorance oui, mais aussi pour profiter de leurs savoir en matière de préservation de nos coutumes et traditions.

S. Y

* Présidente de l'association «FRED»

SUR INITIATIVE D'ASSOCIATIONS FÉMININES

Ouverture d'une section de formation dans les TIC à la zaouïa de Tifrit Nath El Hadj

Une section de formation dans les nouvelles technologies de l'information et de la communication (TIC) au profit des femmes rurales a été ouverte lundi à la zaouïa du village de Tifrit Nath El Hadj, dans la daïra d'Azeffoun, à une cinquantaine de km à l'est de Tizi-Ouzou. L'ouverture de cette section de formation a été faite pat la présidente du mouvement féminin de la solidarité avec la femme rurale, Mme Saida Benhabiles, en présence de la directrice de wilaya de la formation professionnelle et d'un représentant de la poste et des TIC. Cette action vise, selon Mme Benhabiles, à *"encourager la société civile, particulièrement l'association féminine de son mouvement, pour le soutien apporté aux efforts entrepris par l'Etat pour la promotion du monde rural algérien". "D'autres villages de la wilaya de Tizi-Ouzou feront, ultérieurement, l'objet de visites similaires, selon un programme établi à cet effet"*, a promis Mme Benhabiles. Lors de cette visite, elle a eu à s'entretenir avec des femmes et des filles de la localité, avant de rencontrer les responsables et fidèles de la Zaouïa de Tifrit Nath El Hadj, pour expliquer les objectifs assignés aux programmes PPDRI en matière de développement des espaces ruraux. Lors de ses contacts avec les composants de cette population, Mme Benhabiles s'est montrée *"impressionnée par le sens patriotique, de fraternité et de solidarité dont font montre les habitants du village"*, en dépit, a-t-elle relevé, de *"la persistance de certaines insuffisances"* qu'elle a eu à constater de visu, notamment en matière d'emploi (des femmes universitaires au chômage) de structures de soins et d'infrastructures juvéniles et sportives. Mme Benhabiles a clôturé sa visite dans cette localité par l'ouverture d'un bureau du mouvement féminin de solidarité avec la femme rurale qu'elle préside.

Actu… Actu… Actu… Actu… Actu… Actu… Actu… Actu…

JOURNÉES DE SENSIBILISATION CONTRE LA GRIPPE PORCINE

L'association Isslah de Koléa s'implique

Des journées de sensibilisation et de prévention contre la grippe porcine, seront prochainement organisées par l'association Isslah de Koléa. L'association qui active dans le domaine de la jeunesse et l'insertion des jeunes sans diplômes ou formation dans la société en leur permettant une formation dans plusieurs domaines, notamment l'informatique, la soudure, la plomberie et autres métiers manuels, veut consacrer deux journées pour expliquer la pandémie du virus H1N1 à la population en présence de spécialistes et d'éléments du mouvement associatif qui doivent, selon Mohamed Mheni, vice-président de l'association Isslah, «jouer un très grand rôle de prévention dans la société avec l'ampleur que prend le virus».

LES ENFANTS HANDICAPÉS DROITS ET SITUATION

Thème débattu par l'association Espoir d'enfant de Staoueli

L'association Espoir d'enfant de Staoueli, organisera le 27 du mois en cours, a-t-on appris, une journée d'études concernant les droits de l'enfant handicapé en mettant le point sur sa relation avec la sécurité sociale et le système de prise en charge en Algérie. Cette rencontre qui a pour but d'expliquer aux parents notamment les familles démunies qui arrivent difficilement à prendre en charge un enfant handicapé et qui dans la plupart des cas ignorent leurs droits, se tiendra en présence de plusieurs spécialistes et connaisseurs dans le domaine de sécurité sociale, de plusieurs sociétés activant dans le domaine de l'appareillage pour les handicapés. Plusieurs associations venues de différentes wilayas seront également présentes.

PROCHAINE NAISSANCE D'UNE ASSOCIATION DE THÉRAPIE FAMILIALE

Attendue avec impatience à Tizi-Ouzou

Une association verra bientôt le jour et activera dans un domaine assez sensible, à savoir le rapprochement des membres de familles souffrant de déchirures familiales causées par plusieurs facteurs, dont le divorce arrive en tête. L'association, qui a finalisé son dossier et qui a reçu désormais le premier O.K. de la part des autorités locales de la ville de Tizi-Ouzou en attendant leur agrément officiel, affirme être persuadée de pouvoir apporter son aide à beaucoup de personnes qui espèrent pouvoir trouver un lieu où exposer leurs problème.

Si vous désirez vous faire connaitre, cet espace est celui de la vie associative. Envoyez vos suggestions sur notre e-mail : midi-association@lemidi-dz.com

SORTIE DE CRISE RÉUSSIE DANS LEUR PAYS

LES GUINÉENS OPTIMISTES

Les Guinéens ont retrouvé l'espoir pour l'avenir politique de leur pays après le retrait de la junte de la course à la présidentielle prévue au terme d'une transition de six mois gérée par un Premier ministre dont le poste sera probablement confié au leader de l'Union pour le Progrès de Guinée (UPG), M. Jean Marie Doré.

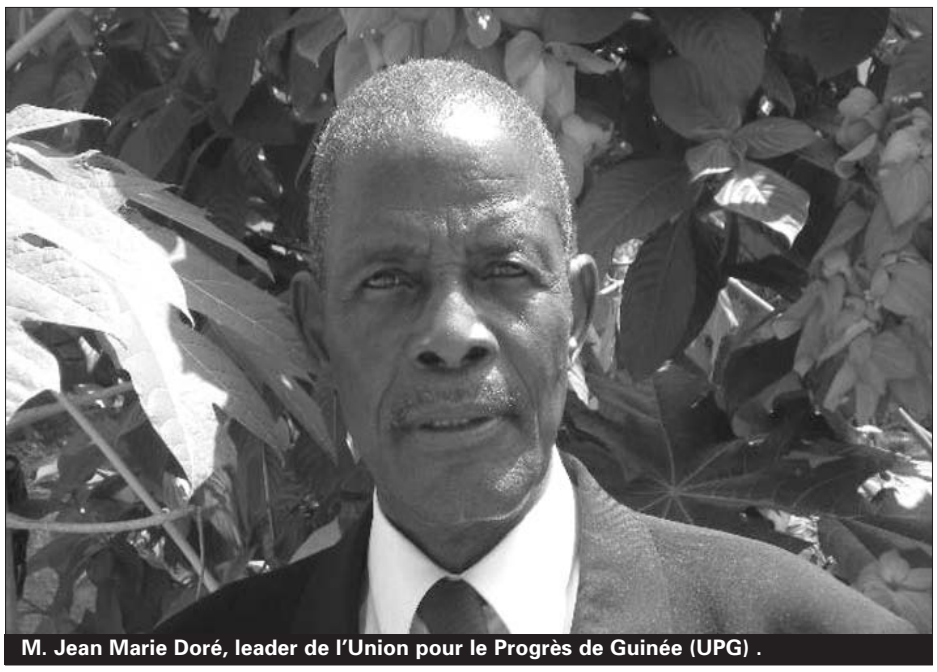

D.R.

M. Jean Marie Doré, leader de l'Union pour le Progrès de Guinée (UPG) .

Après la demande du Président intérimaire, le général Sekouba Konaté, de choisir un candidat pour diriger le gouvernement de transition, l'opposition avait désigné, avant un compromis définitif, les noms de M. Jean Mari Doré et de la syndicaliste Mme Rabiatou Serah Diallo.

Dans l'attente de la confirmation de M. Jean Marie Doré dans ses nouvelles fonctions par le président de la junte par intérim, le général Sékouba Konaté, l'opposition regroupée au sein des Forces vives (partis, syndicats et société civile) poursuit les contacts et les concertations autour des *"voies et moyens"* à suivre pour respecter la feuille de route relative au processus de sortie de crise. Car, indique-t-on, à Conakry, le point le plus significatif de l'accord signé à Ouagadougou par le général Konaté et le président de la junte, le capitaine Moussa Dadis Camara actuellement en convalescence, est *"l'engagement des militaires à ne pas présenter de candidat à la prochaine présidentielle"*. Cet engagement solennel a rassuré les Forces vives et les populations guinéennes qui attendent encore le retour du général Sékouba Konaté à Conakry où la sérénité semblait s'installer définitivement surtout après l'adhésion, à l'accord, de tous les membres du Conseil national pour la démocratie et le développement (CNDD-junte).

Le Collectif des membres du CNDD et les chefs d'état major se sont, en effet, félicités de l'accord de Ouagadougou, invitant les populations *"à œuvrer au renforcement de la paix et de la cohésion nationale"*.

Dans un communiqué reproduit par des médias à Dakar, les militaires qui ont salué *"l'esprit de responsabilité et le haut degré de patriotisme des acteurs mis en cause"*, ont également invité l'ensemble des populations à s'inspirer de ce bel exemple en adhérant à l'esprit et à la lettre des accords afin d'œuvrer au renforcement de la paix et de la cohésion sociale en Guinée. Par ailleurs, ce développement positif dans la crise en Guinée a suscité "le soulagement" de la communauté internationale qui avait rappelé à maintes reprises la junte guinéenne à respecter ses engagements exprimés au lendemain de la prise du pouvoir par le CNDD en décembre 2008. Ainsi plusieurs réactions ont souligné la pertinence des termes de l'accord notamment dans ces aspects relatifs à "la mise en place d'un Gouvernement d'union dirigé par un Premier ministre issu de l'pposition, la tenue d'élections dans un délai de six mois, et la non candidature des membres du (CNDD) et du Gouvernement de transition aux prochaines élections".

Dans ce contexte, l'Union africaine (UA) a parlé d'*"évolution positive"* dans le processus de sortie de crise, réitérant son *"appui"* aux efforts du Médiateur de la CEDEAO, le président Blaise Compaoré. Les efforts de l'UA pour le règlement du problème guinéen sont menés en collaboration avec la CEDEAO (Communauté économique des Etats de l'Afrique l'Ouest), et ce dans le cadre du Groupe international de contact sur la Guinée, avec le soutien de ses partenaires au sein de la communauté internationale.

INTEMPÉRIES À GHAZA

Des dizaines d'habitations inondées

Des dizaines de maisons et de fermes ont été inondées dans la nuit de lundi à mardi et une douzaine de personnes blessées à la suite de violentes averses de pluie dans le sud de la bande de Ghaza, selon des responsables et des témoins palestiniens. Le ministre de l'Agriculture du gouvernement du Hamas, Mohammed al-Agha, a évoqué la possibilité d'un *"désastre humanitaire"*. Le ministre du Logement et des Travaux Publics, Youssef al-Mansi, a pour sa part annoncé que l'état d'urgence avait été décrété dans le sud du territoire. Les intempéries ont fait une douzaine de blessés, a indiqué le docteur Muawiya Hassanein, le chef des services d'urgence de Ghaza. L'eau a submergé une trentaine d'habitations à Wadi Ghaza, une région agricole habitée surtout par des Bédouins. Les services de sécurité du Hamas, le mouvement islamique qui contrôle l'enclave palestinienne, ont travaillé toute la nuit pour évacuer les habitants, ont précisé des responsables locaux et des témoins. Les routes desservant le sud de la bande de Ghaza ont été coupées tandis qu'un pont a été détruit, a constaté un journaliste de l'AFP. Les infrastructures de la bande de Ghaza, où vivent 1,5 million de Palestiniens, ont été durement touchées ces dernières années par le blocus israélien qui empêche l'importation des matériaux de construction et des pièces détachées. Les intempéries ont touché d'autres régions du Proche-Orient lundi. Dans le Sinaï et le sud égyptiens, sept personnes sont décédées du fait des conditions météorologiques.

300 arrestations dans le quartier somalien à Nairobi, au Kenya

Près de 300 personnes, dont des immigrants illégaux, ont été interpellées lors d'une opération de la police survenue dans le quartier somalien à Nairobi suite à une violente manifestation, a-t-on indiqué lundi de source policière dans la capitale kenyane. L'opération, menée par des forces anti-émeutes accompagnées d'officiers de la brigade anti-terroriste, a eu lieu dimanche dans le quartier d'Eastleigh, où vivent de nombreux Somaliens et Kenyans d'origine somalie, a indiqué un haut responsable de la police kenyane. "Environ 300 personnes en situation irrégulière ou sans aucun titre de séjour ont été arrêtées, elles sont détenues dans plusieurs commissariats de la capitale", a-t-il précisé. Le chef de la police provinciale de Nairobi, Antony Kibuchi, a indiqué lundi soir que parmi les personnes détenues, figurent onze députés somaliens. "Jusqu'à présent, nous avons vérifié les documents de six députés (...) et ils seront relâchés. Les cinq autres n'ont pas les papiers requis et seront déferrés devant la justice pour séjour irrégulier dans le pays", a-t-il déclaré à des médias. L'opération policière, a-t-on précisé, a été menée dans le cadre de l'enquête sur une violente manifestation de jeunes vendredi dernier dans le centre-ville de Nairobi, en soutien à un imam jamaïcain en attente d'expulsion, Abdullah al-Faisal, toujours selon la même source. De violents affrontements avaient alors opposé les manifestants, en majorité d'origine somalienne, aux forces de l'ordre qui avaient ouvert le feu et ont par la suite assuré avoir riposté aux tirs d'émeutiers. Au moins cinq personnes ont été tuées, dont nombre par balles. La manifestation avait été interdite par le gouvernement, en raison notamment de la présence "d'éléments violents venus de l'étranger" et "d'individus sympathisants des shebab" (insurgés somaliens), selon le ministre kenyan de la Sécurité intérieure, George Saitoti.

L'Iran qualifie de *"contre-productives"* les menaces de sanctions

L'Iran a qualifié mardi de "contre-productives" les menaces de sanctions évoquées par le groupe des six pays, chargés d'examiner son dossier nucléaire, ont rapporté des médias. "Parler de sanctions est répétitif et contre-productif", a déclaré le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Ramin Mehmanparast, en réponse à une question sur la réunion des représentants du groupe des Six samedi à New York. "Si certains pays occidentaux prennent position, ils doivent corriger leur approche et être réalistes à propos de nos droits (nucléaires). Nous percevons des signes de réalisme", a-t-il ajouté, sans autre précision. Les six pays (Etats-Unis, Russie, Chine, France, Grande-Bretagne, Allemagne) se sont réunis samedi à New York sans prendre aucune décision, mais ont évoqué de nouvelles sanctions contre l'Iran, opposé à un accord proposé par la communauté internationale. Cet accord vise à transférer en Russie l'uranium iranien faiblement enrichi pour obtenir en retour du combustible plus fortement enrichi pour le réacteur de recherche de Téhéran. L'Iran a toujours affirmé que son programme d'enrichissement d'uranium est à caractère purement civil.

La Grèce plus souple avec les immigrés

Vingt ans après avoir massivement ouvert ses frontières, Athènes s'apprête à accorder la nationalité grecque aux immigrés de deuxième génération, et le droit de vote aux élections locales aux étrangers, une réforme du gouvernement socialiste qui suscite une vive opposition à droite. Ce projet de loi "constitue une rupture (...). Pour la première fois, il ouvre le débat sur qui peut être Grec", se réjouit le président de la ligue locale des droits de l'homme, Dimitris Christopoulos. Le texte prévoit d'accorder la nationalité grecque aux enfants d'étrangers en règle, nés ou scolarisés dans le pays, assouplit les règles de naturalisation, permet aux immigrés régularisés de voter aux élections locales et leur octroie une éligibilité limitée. Fondée sur le droit du sang, la législation autorisait jusqu'ici les étrangers résidant légalement depuis dix ans dans le pays à prétendre devenir Grecs. Mais la procédure était longue, incertaine et jugée arbitraire par les experts. De plus, lorsqu'il devenaient majeurs, ou sortaient de l'université, les enfants d'immigrés étaient soumis au régime du permis de séjour, comme s'ils venaient d'arriver la veille en Grèce. La deuxième génération représenterait quelque 130.000 personnes selon les estimations officielles. Les associations d'immigrés bataillaient depuis des années contre cette menace permanente d'expulsion qui pesait sur des jeunes ayant grandi en Grèce. "La réforme est un vrai soulagement, elle ouvre enfin des espoirs d'intégration", a commenté la présidente de l'Union des femmes Loretta Makolei, originaire de Sierra Leone.

PRIX SHARJAH 2009 POUR LA CULTURE ARABE

L'Irakien Alani et la Polonaise Parzymies lauréats

Le prix Sharjah 2009 pour la culture arabe a été décerné au poète et calligraphe Irakien Ghani Alani et à l'éditrice et universitaire polonaise Anna Parzymies, a annoncé, lundi à Paris, l'Unesco. Un jury international a retenu les deux lauréats parmi 28 candidatures présentées par 21 Etats membres. Le prix sera remis le 9 février prochain par la directrice générale de l'organisation, Mme Irina Bokova. L'Irakien Ghani Alani est considéré comme l'un des grands maîtres de la calligraphie contemporaine. Anna Parzymies, éditrice et universitaire polonaise est spécialisée de la culture arabe. En tant que directrice d'une maison d'édition consacrée à la culture arabe, elle a participé à la publication de plus de 80 ouvrages.

THÉÂTRE À BOUMERDÈS

Deux nouvelles pièces au programme

Deux nouvelles pièces théâtrales, l'une pour adultes et l'autre pour enfants, seront présentées prochainement à Boumerdes. "Les martyrs reviennent" est le titre de la première production. Cette pièce au cachet engagé met l'accent, sur le message de la Révolution de novembre. La deuxième production "Fawzi wa Tipouss" (Fawzi et Tipouss) est destinée aux enfants. Les avant-premières de ces deux pièces seront présentées à Boumerdes, avant de faire le tour du pays dès avril prochain.

ARCHITECTURE À TIMIMOUN

Classement d'une bâtisse en site national

Le centre de rayonnement culturel de la ville de Timimoun, wilaya d'Adrar, sera classé par le ministère de la Culture en site national, a-t-on appris lundi de la direction de la culture de la wilaya. Erigé durant les années 1920, l'"Hôtel Oasis Rouge'' est, de par son cachet architectural (l'édifice étant construit en argile notamment), un important site historique dans la région.

APRÈS L'INCENDIE QUI A RAVAGÉ LA BIBLIOTHÈQUE DE TUNIS

Un trésor culturel difficile à reconstituer

Des intellectuels tunisiens et européens, dont les professeurs des Universités Katia Zakharia Cherif Ferjani, Claude Prudhomme, Gilbert Menyer et le bibliothécaire Issam Ghedab, viennent de lancer un appel pour la reconstruction de la Bibliothèque de l'Institut des Belles Lettres Arabes de Tunis (IBLA), ravagée par un incendie le 5 janvier 2010.

PAR LARBI GRAÏNE

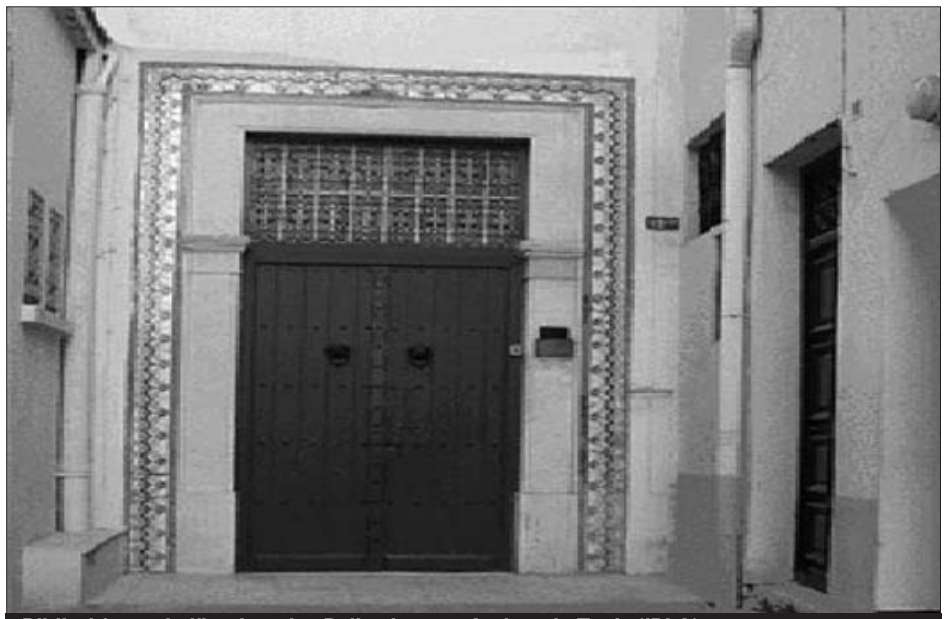

Bibliothèque de l'Institut des Belles Lettres Arabes de Tunis (IBLA)

Les signataires de l'appel déclarent s'adresser *«à la communauté scientifique, aux universités, aux centres de recherches, aux institutions et établissements culturels, aux communautés religieuses, aux collectivités publiques et territoriales, aux pouvoirs publics, à toutes les bonnes volontés pour organiser la solidarité avec l'équipe de l'Institut des Belles Lettres Arabes de Tunis (IBLA) »*

Par cet appel, ce groupe d'intellectuels souhaite mobiliser les moyens financiers nécessaires pour reconstruire la bibliothèque et collecter massivement des ouvrages et des revues afin de permettre à l'institut de poursuivre ses activités.

Un missionnaire italien, Gian-Battista Maffi, pour rappel, avait perdu la vie dans cet incendie qui a décimé, selon les premières estimations, 60% de la bibliothèque qui abritait 34.000 monographies environ. La moitié du fonds parti en fumée était constituée de livres en langue arabe, les langues européennes, du moins, les principales se partageant le reste du stock. On parle de 17.000 ouvrages brûlés. L'IBLA est un institut privé, propriété des Pères blancs lesquels l'avait érigé près de La Marsa, à une vingtaine de kilomètres de Tunis. Il a été fondé par lesdits missionnaires religieux en novembre 1926 sous l'impulsion du Père Henri Marchal déjà aguerri par une première tentative de s'installer à Ghardaïa en Algérie et qui s'était soldée par un échec. La bibliothèque était fréquentée par les étudiants du troisième cycle, les chercheurs et les professeurs. Elle comptait un fonds d'ouvrages surtout de littérature et de sciences humaines intéressant la Tunisie, le Maghreb et le Monde arabe. L'IBLA s'est distingué pendant les grèves auxquelles avaient appelé les nationalistes en 1949, en permettant aux lycéens tunisiens d'y faire leurs cours alors que les autorités coloniales avaient fermé les lycées pour les empêcher de passer le bac. L'IBLA réussit dès 1937 à éditer sa revue du même nom. La revue avait milité pour le rapprochement de l'élite franco-tunisienne. Tirée à 2 500 exemplaires en 1944, elle aura une autre publication d'appui, plus proche des préoccupations populaires «Le Bled» une revue qui a fait l'honneur à l'arabe dialectal.Des Tunisiens participent dans la rédaction de la publication qui devient majoritairement tunisienne à partir de 1977. Le souci premier de l'IBLA au départ a été de développer la connaissance de la société tunisienne, la religion musulmane et de la culture arabe. L'effort didactique était centré sur les contes, les proverbes et les poésies avec une traduction en français.

L.G.

MUSIQUE ANDALOUSE À BORDJ BOU-ARRÉRIDJ

L'étonnant succès de Biban El andalous

En une année d'existence, "Biban El Andalous", unique association de musique andalouse à Bordj Bou-Arréridj, a décroché deux prix nationaux. Selon le président de cette association, "Biban El Andalous", de par ses activités, est parvenue à susciter, en peu de temps, l'intérêt de nombreux jeunes bordjiens pour ce patrimoine "au point de ne plus pouvoir satisfaire toutes les demandes d'adhésion". *"Cette association ne peut pas accueillir, actuellement, plus de 40 élèves, faute d'un local pour ses répétitions*", a indiqué M.Ahmed Tibourtine qui se réjouit toutefois de constater qu'en année d'activité, le groupe "*s'est déjà frayé un chemin sur la scène culturelle et artistique locale, devenant même un modèle de réussite pour le mouvement associatif"*. Travaillant tour à tour, à la maison de la culture et dans un réduit de la maison de jeune de Bordj Bou-Arréridj, la formation composée de musiciens en herbe, est obligée d'être "*constamment en déménagement",* a-t-il regretté. Toutefois, malgré cette "*lourde contrainte",* l'association "*tente de faire preuve de dynamisme et fait tout ce qu'elle peut, aidée, il est vrai, par les élèves, les parents et les professeurs",* en l'occurrence le président de l'association Ahmed Tibourtine, et Abdelouahab Belkacemi dit Djemaâ, diplômés respectivement de l'Ecole Normale Supérieure d'Alger et de l'Institut National d'Art Dramatique et du Cinéma de Bordj El Kiffan, a ajouté le président de l'association. Selon des mélomanes bordjiens, férus de musique andalouse, le niveau technique atteint par "Biban El Andalous" est appréciable, en particulier en ce qui concerne la maîtrise instrumentale acquise en très peu de temps. Cela, notamment, a valu à cette formation de remporter le prix du Jury au 1er Festival Régional de la Musique andalouse de Lakhdaria (Bouira) en mars 2009, ainsi que le 2ème Prix au 7ème Festival de la Musique organisé à Boumerdes en juillet 2009. Selon M. Abdelouahab Belkacemi, les activités de l'orchestre "Biban el Andalous" se poursuivent grâce au "*précieux concours"* de la maison de jeunes Ahmed-Messadek et du complexe culturel Aicha-Haddad du chef-lieu de wilaya. Une aide louable, selon ce formateur, car elle a abouti à scinder les élèves en deux groupes, l'un constitué d'une vingtaine d'éléments et le 2ème de 22 éléments formant respectivement l'orchestre, et la classe d'initiation. Il inscrit le travail qu'il mène au sein de l'association dans le cadre d'un objectif "*exaltant"* consistant à "*porter la musique classique algérienne hors de ses fiefs traditionnels, Alger, Tlemcen, Constantine et El Koléa (Tipasa)".* M. Belkacemi soutient, à ce propos, que ce trésor du patrimoine national "*peut et doit être enraciné, conservé, défendu et enseigné, dans les Bibans, les Hauts Plateaux, le Hodna ou le Sahara".* "*Pour preuve",* souligne à son tour le responsable de l'association, "*l'engouement suscité par la naissance de cette formation a obligé Biban El Andalous à redoubler d'efforts pour contenir les demandes d'adhésion qui parviennent de nombreuses familles, conscientes de la dimension universelle de la musique arabo-andalouse*".

ARME POTENTIELLE CONTRE L'ASTHME

LE VACCIN BCG REVU ET CORRIGÉ

Le vénérable BCG, vaccin contre la tuberculose, une fois revu et corrigé, c'est-à-dire tué, desséché et lyophilisé, pourrait devenir un traitement efficace de l'asthme et de certaines maladies inflammatoires chroniques, selon des chercheurs de l'Institut Pasteur.

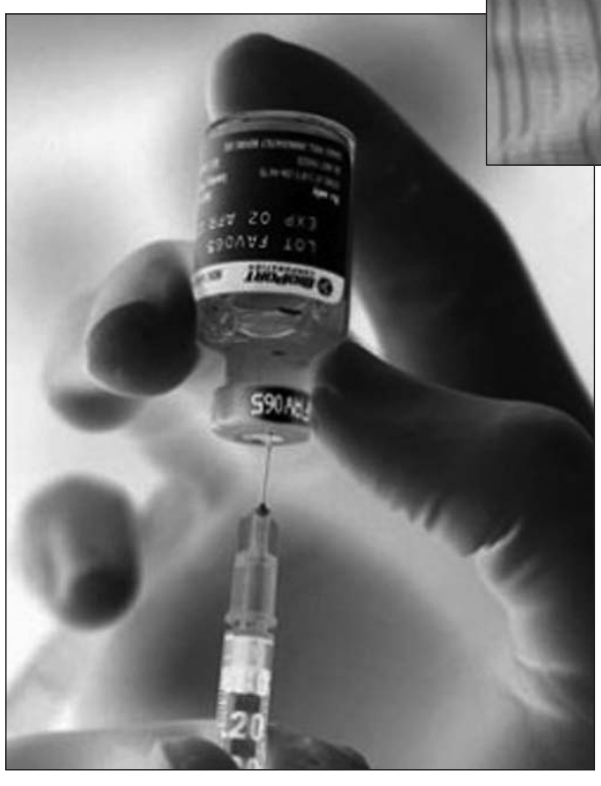

Ce traitement, dénommé "BCG EFD", devrait bientôt faire l'objet d'essais cliniques chez l'homme, d'après les chercheurs dont les travaux paraissent dans la dernière livraison du bimensuel américain spécialisé, *The Journal of Immunology*.

"Plusieurs études épidémiologiques, notamment au Japon, ont montré que allergies et asthme sont moins fréquents chez les enfants vaccinés par le BCG", indique à l'AFP le Pr Gilles Marchal du laboratoire d'immunothérapie de Pasteur.

Le vaccin contre le bacille tuberculeux que l'on doit aux Français Albert Calmette et Camille Guérin a été testé pour la première fois sur l'humain en 1921.

Selon des expériences de laboratoire, son administration protège les souris contre des "allergènes" (produits allergisants).

"Mais le BCG normal, fait de bactéries vivantes quoique de virulence atténuée, ne peut pas être utilisé de façon répétée pour traiter des maladies inflammatoires de type allergique ou autres comme celles de l'intestin (maladie de Crohn, rectocolite hémorragique) qui nécessitent des corticoïdes voire des immunosuppresseurs", remarque le Dr Marchal.

Son équipe a donc mis au point un BCG "tué", après lyophilisation ou "déshydratation intense". Ce BCG modifié (BCG "EFD": extended freeze-drying), testé sur l'animal, permet de répéter les injections contrairement au BCG traditionnel, sans effets secondaires marqués. Les animaux traités ne développent pas d'asthme. L'administration du BCG modifié prévient l'hyperréactivité bronchique et réduit l'inflammation pulmonaire, contrairement au BCG classique.

"Un brevet, précise le chercheur, a été déposé par l'institut sur les applications thérapeutiques (asthme etc.)" de ce BCG modifié. Ses effets anti-inflammatoires sont dus à la production de cellules immunitaires régulatrices (des "lymphocytes T régulateurs") et de substances anti-inflammatoires, appelées cytokines.

Ces travaux ont été réalisés en collaboration avec l'Institut Butantan (Brésil) et l'Université Catholique de Louvain (Belgique).

POUR ÉVITER LE DÉPLACEMENT DES PATIENTS

Des chirurgiens des hôpitaux d'Alger opèrent à Khenchela

Onze interventions chirurgicales en orthopédie jugées "délicates" ont été effectuées dans le nouvel hôpital de Khenchela par des spécialistes des CHU de Bab el Oued et de Beni Messous sous la conduite du Pr. Ben Bekkouche.

Ces interventions chirurgicales, dont le coût est évalué entre 300.000 et 400.000 dinars algériens chacune, auraient nécessité en d'autres circonstances, des déplacements vers de grands hôpitaux, notamment à Alger, ont indiqué des médecins sur place, précisant que l'équipe de chirurgiens qui s'est déplacée de la capitale a traité des cas de traumatismes du genou, du bassin et de l'omoplate, dont certains concernent des personnes âgées.

D'importants moyens matériels ont été mobilisés par les responsables locaux du secteur de la santé pour la conduite de ces interventions, organisées en marge des 2es journées médicochirurgicales ouvertes dimanche à Khenchela avec la participation de spécialistes en orthopédie des centres hospitalo-universitaires de Béni Messous et de Bab el Oued, ainsi que des spécialistes en ORL, en pneumo-phtisiologie et en allergologie.

Lors de l'ouverture de cette rencontre, le wali de Khenchela s'est félicité de *"cette opportunité offerte aux praticiens et aux personnels paramédicaux locaux, qui peuvent ainsi bénéficier de l'échange d'expériences avec leurs homologues de la wilaya d'Alger"*. De son côté, le Dr. Habib Douaghi, chef du service phtisiologie de l'hôpital de Béni Messous et président de l'association nationale des asthmatiques, a mis l'accent sur l'importance de ces journées qui entrent dans le cadre de la formation continue et de la médecine de proximité, regroupant, entre autres, des spécialistes chevronnés, notamment les Dr. Ben Bekkouche, Djelmi, Zebboudji, Zemirli et Tayar.

Cette rencontre, dont la clôture est prévue lundi, a programmé 14 communications articulées autour de "la prise en charge de l'allergie", "le contrôle de l'asthme", "les tests en allergologie", "le cancer du poumon" et "la grippe AH1N1".

(APS)

HAND-BALL

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DES NATIONS EN ÉGYPTE

LA SÉLECTION NATIONALE MESSIEURS, DÈS AUJOURD'HUI, EN FRANCE

A quelques jours du début du championnat d'Afrique des nations, prévu du 11 au 22 février prochain, la sélection algérienne messieurs, drivée par le sélectionneur national Salah Bouchekriou, sera, à partir d'aujourd'hui, en France pour un dernier regroupement.

PAR MOURAD SALHI

Regroupement en France de l'EN : le dernier virage avant Le Caire.

Ph/ D. R.

Ce stage, qui s'effectuera à Chartres ville située à 90 kilomètre de Paris, s'étalera jusqu'au 3 févier. En marge de ce regroupement, les handballeurs algériens disputeront quelques rencontres amicales avec des équipes françaises. Deux jours après son arrivée en France, le sept national affrontera le club de Gonfreville qui évolue en Division II. L'équipe subira ensuite deux tests face à l'équipe nationale du Japon. Une autre rencontre, peut-être, est envisagée contre la formation des Emirats arabes unis ou celle de Tremblay, un club français évoluant en première Division. Ces rencontres auront lieu les 25 et 29 janvier.

Avant leur départ vers la France, les gars de Bouchekriou ont bouclé, hier, leur dernier stage de préparation à Alger. Ils ont déjà effectué un stage en France, au cours duquel la sélection algérienne avait pris part au tournoi de Marrane organisé par le club de l'US Ivry du 7 au 10 janvier et à l'issue duquel le sept algérien s'est classé à la troisième place. L'équipe algérienne a enregistré une victoire à la fin du match de classement face au Qatar sur le score de 28 à 24. La sélection algérienne a été également tenue en échec à deux reprises, la première fois par son homologue tchèque sur le score de 24 buts partout au cours de la 1ère journée du tournoi, alors que le deuxième nul a été enregistré devant le club organisateur l'US Ivry sur le score de 26 à 26. Dès son retour de France la sélection algérienne effectuera un petit regroupement de deux jours à Alger pour mettre en place les dernières retouches avant de rallier le Caire le 10 février. La sélection algérienne messieurs figure, dans le groupe C, qui comprend également le Maroc, la Côte d'Ivoire et le Congo.Concernant l'effectif, l'entraîneur national n'a pas effectué de changements, nonobstant les joueurs internationaux retenus pour la même occasion. Berriah Abderrahim venu de l'ES Sahel, Labane Tahar, Hammad Abderazak, Yahia Sid-Ali, les trois joueurs qui évoluent à Aix- en-Provence. Soudani Rabah du RS Saint Cyr Tourain Handball, Boultif Sassi qui joue à Istres en France et enfin Filah Belkacem du club de Paris Handball. Sinon, le reste de l'équipe est constitué de handballeurs évoluant dans le championnat national.

A l'instar de leurs camarades, les handballeuses algériennes sous la houlette de leur entraîneur Mourad Aït Ouarab, prendront part elles aussi à ce championnat. Les camarades de Nabila Tizi sont actuellement en stage de préparation à Alger jusqu'au 24 janvier. Le lendemain, les dames rejoindront la ville française de Toulouse pour y demeurer jusqu'au 3 février prochain.Un stage précompétitif sera organisé dans cette ville, les camarades de Souhila Abdelkader disputeront quatre matches amicaux devant des clubs français de division I. Leur dernier regroupement s'effectuera à Alger du 7 au 10 février le jour de départ de la délégation algérienne pour le Caire. Pour rappel, la sélection algérienne dames évoluera dans le groupe A aux côtés des équipes de la Tunisie, du Cameroun et de la Côte d'Ivoire.

M. S.

KARATÉ

CHAMPIONNAT MILITAIRE À TAMENTEFOUST

13 écoles au rendez-vous

PAR SHIRAZ BENOMAR

Plus de 80 karatékas des deux sexes issus de 13 écoles militaires ont pris part au championnat national militaire Inter-écoles de la discipline à la salle omnisports de l'Ecole supérieure navale de Tamentefoust (Alger). La participation des dames s'est limitée à 8 karatekas, 5 issues de l'Ecole supérieure de la Gendarmerie nationale des Issers et les 3 autres de l'Ecole nationale de préparation aux études d'ingénieur de Rouiba.

Le programme de cette compétition est consacré aux éliminatoires et finales en kata individuels et par équipes, et kumité par équipes, et aussi pour les épreuves individuelles en kumité. Pour les écoles qui ont pris part à cette manifestation, il s'agit de L'Académie Inter Armes de Cherchell, l'Ecole nationale préparatoire aux études d'ingénieur de Rouiba, l'Ecole supérieure de l'Air de Tafraoui, l'Ecole supérieure de la Gendarmerie nationale des Issers, l'Ecole supérieure de Défense du territoire de Reghaia, l'Ecole supérieure du matériel d'El Harrach, l'Ecole supérieure de transmission de Koléa, l'Ecole d'application des Forces spéciales de Biskra, l'Ecole d'application de Défense anti-aérienne, l'Ecole d'application des Armes blindées, l'Ecole d'application EAACA de Laghouat, l'Ecole militaire polytechnique de Bordj El Bahri et, bien sûr, l'école qui a organisé ce rendez-vous, l'Ecole supérieure navale de Tamentefoust.

S. B.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE MEDEA
DIRECTION DU LOGEMENT ET DES EQUIPEMENTS PUBLICS
SERVICE DES EQUIPEMENTS PUBLICS

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHE

Suite à l'avis d'appel d'offres national restreint n°84/2009 paru dans les quotidiens *Le Midi Libre* et *El Bassaïr* en date du 02/11/2009, relatif à la réalisation du projet cité ci-dessous.

La Direction du logement et des équipements publics de la wilaya de Médéa et suite à la séance d'évaluation des offres tenue en date du 13/12/2009, prononce l'attribution provisoire du marché *:*

Intitulé de projet	Lot	Entreprise	Note technique	Montant TTC (DA)	Délai	Observation
Réalisation d'un lycée 1000/300 à Berrouaghia wilaya de Médéa	Lot : salle de sport (20x30)	ETB Aouar Chouaib sise : à Sidi Naamene wilaya de Médéa	37.6/90	Offre non présélectionnée techniquement		
		Eurl A.B.B. Beton sise à Birine w. Djelfa	64.50/90	23.492.874,60 DA	06 mois	Offre moins disante
		SNC Karmezli et Kadik sise à quartier Merdjchkir, Médéa	48.50/90	26.663.069,16 DA	08 mois	Deuxième

Un délai de 10 jours est accordé aux soumissionnaires pour toute éventuelle réclamation, à comptter de la première parution de cet avis dans les quotidiens nationaux et ce, conformément à l'article 101, du décret présidentiel n°02-250 du 24 juillet 2002, modifié et complété par le décret présientiel n°03/301 du 11 septembre 2003 et le décret présidentiel n°08-338 du 26 octobre 2008 portant réglementation des marchés publics.

Le directeur

MCA, MALGRÉ SON RANG DE LEADER

LES RATAGES, SOUCI MAJEUR DE BRACCI

Malgré la défaite frustrante du Doyen en terre annabie sur le score de deux buts à zéro, et après un jour de repos, les coéquipiers de Ouamane ont repris le chemin des entraînements tête basse après les nombreuses remarques faites par le technicien corse des Vert et Rouge.

PAR REDOUANE SOUALHI

François Bracci, coach du Doyen.

Ph / D. R.

François Bracci, puisque c'est de lui qu'il s'agit, ne veut pas tout étaler. Il estime que son équipe a dominé les débats, mais sans pour autant concrétiser les nombreuses occasions qui se sont présentées. Ainsi, quelques jours après ladite défaite, Bracci qui au fond reste assez satisfait de la prestation de ses poulains parle d'abord de leur production, «*On a dominé, mais on a perdu, c'est le football, seulement on a noté le grand manque de concentration à l'approche des buts adverses, et là je tiens à dire que ce souci est encore gérable, vu la grande débauche d'énergie des joueurs, c'est vrai qu'ils sont généreux dans l'effort, et ça est une bonne note pour nos joueurs, seulement ils doivent se mettre en tête qu'il faut au moins mettre une occasion dedans, ce n'est pas normal qu'on vendange autant d'occasions ratées de buts en un seul match*», dira le technicien des Vert et Rouge.

Par ailleurs, l'entraîneur du Mouloudia ne veut plus en faire un plat, et cela l'a amené à relativiser la défaite de samedi passé : «*Malgré notre défaite, on reste leader et ça c'est une bonne chose pour nous, c'est ce qui va booster les joueurs à déployer plus d'efforts lors de la prochaine rencontre face au CABBA au 5-Juillet*», dira-t-il, pour cela l'ex-coach du CSC affirme que les travaux que ses joueurs sont en train d'effectuer depuis la reprise sont basés sur la concentration devant les buts, une façon pour lui de mettre plus de mordant devant. «*Maintenant il faut oublier cette défaite, et je crois que les joueurs ont bien reçu les messages adressés. Je pense aussi que la majorité ont fait leur mea culpa, ce n'est pas pour les exacerber, mais je veux juste qu'ils se ressaisissent, et ça ils l'ont saisi»,* fait-il savoir.

Enfin, la seule satisfaction en ce début de semaine du technicien corse, reste le retour au sein de son effectif du porteur d'eau Hamza Kouidri après avoir purgé une rencontre de suspension, en revanche Bracci perd son latéral droit à savoir Amine Besseghir, lequel a son tour sera suspendu pour cumul de cartons jaunes.

R. S.

USMA

Saâdi veut une première à l'extérieur

Si le coup de starter de la phase retour s'est soldé sur une très bonne note pour la formation de Soustara, la seconde journée ne sera pas une simple sinécure pour les camarades de Dziri Billel. En effet, le déplacement en terre zianide pour les capés de l'entraîneur de l'USMA, sera l'occasion pour ces derniers de prendre leur revanche face au WAT qui les avait battu à l'aller, et il s'agira aussi d'enregistrer une victoire hors de Bologhine, ce qui sera une première pour les Abdouni et autres cette saison. Ainsi, après avoir mis le pied sur le champignon samedi face à un CAB méconnaissable, le technicien des Rouge et Noir tente de garder le même élan et aller défier les gars du WAT chez eux. Seulement, le technicien usmiste ne sait pas encore quelle sera la réaction de ses joueurs après leur large victoire à Bologhine : «*Je ne suis pas du genre à parler de l'avenir, et surtout pas donner à l'avance de pronostics*», fait-il savoir. Saâdi affirme, par la suite, que seul le travail compte pour lui, tout en voulant garder le même état d'esprit «*à l'extérieur c'est une autre histoire, et sachez que l'USMA ne gagne plus hors de ses bases et les joueurs doivent y penser pour corriger davantage leur classement, et cela passe par de bons résultats à l'extérieur, et avec un bel état d'esprit ça peut se faire*», rappelle Saâdi. En d'autres termes, le driver des Rouge et Noir ne veut pas s'arrêter en si bon chemin, lui qui a entamé un travail titanesque lors de la trêve hivernale, pour justement faire mieux qu'à l'aller.

Ph / D. R.

R. S.

FAF ET LNF

AGO LE 2 MARS PROCHAIN

La Fédération algérienne de football (FAF) et la Ligue nationale de football (LNF) tiendront leur assemblée générale ordinaire le même jour, soit le 2 mars prochain.

C'est ce qu'a décidé le bureau fédéral lors de sa réunion, dimanche dernier, sous la présidence de Mohamed Mecherara (1er vice-président et président de la ligue), Mohamed Raouraoua étant avec les Verts en terre angolaise. Le bureau fédéral a également pris connaissance du programme de la coupe d'Algérie seniors dont les 32es de finale ont eu lieu le mois écoulé. Les 16es de finale, selon le communiqué de la fédération, sont programmées pour les 19 et 20 février prochain. Par ailleurs, le président de la LNF a annoncé que le mercato hivernal aura été moins animé comparativement aux années précédentes.

«*On a constaté une diminution de 50% des demandes de licence par rapport à la saison 2008/2009*», souligne la FAF tout en précisant que la quasi-totalité des nouvelles licences concernent les joueurs nés en 1989 et plus.

COUPE D'ALGÉRIE

Les 1/16es de finale les 19 et 20 février prochain

Lors de la réunion du bureau fédéral, les dates du déroulement des 1/16es de finale de la Coupe d'Algérie ont été fixées. Ils auront ainsi lieu les 19 et 20 février prochain.

Comme tout le monde le sait, ce tour sera marqué par quelques chocs qui opposeront des équipes de DI entre elles. C'est ainsi que l'USM Blida se retrouvera face à la JSM Bejaia qui a battu l'USMH en championnat sur le score de 6 buts à 2. Le NAHD aura à affronter l'ASO, alors que l'USM Annaba aura à régler, à domicile, l'équation des Eulmis.

Par ailleurs, l'ESS et le CABBA croiseront le fer avec deux équipes de la DII, respectivement, le MCS et l'ES Mostaganem. Quant au Widad de Tlemcen, il s'expliquer at home avec la formation du WR Bentalha.

Le MCA jouera face à une équipe de division inférieure, le SC Aïn-Merane, alors que la JSK n'aura pas de difficultés pour passer l'écueil de l'ASA Protection civile.

CHAMPIONNAT DE LA DIVISION II

PAC-RCK, le grand derby du centre

Cette 19e journée du championnat de Division deux sera marquée par l'évolution à domicile du leader, l'ESM, et son poursuivant immédiat, le MCS. Il est clair que la victoire ne peut leur échapper sauf si... Le derby du Centre entre le PAC et le RCK s'annonce palpitant même si ces deux équipes ne jouent pas les premiers rôles en ce moment. Les "Pacistes", at home partiront avec les faveurs des pronostics mais attention à cette équipe du RCK qui reste sur un net 3 à 0 devant l'OM Arzew.

Au bas du tableau, le MO Bejaïa aura à effectuer un difficile déplacement à Baraki pour y affronter une équipe du WR Bentalha qui a quelques soucis sur le plan offensif. Les Béjaouis n'auront pas le droit à l'erreur s'ils veulent améliorer leur capital point.

PROGRAMME

Vendredi 22 janvier
USMBA-SAM
ABM-USB
PAC-RCK
OMA-CRT
JSMS-USMS
MOC-ASMO
ESM-USMMH
MCS-CSC
WRB-MOB

République Algérienne Démocratique et Populaire
Wilaya d'Alger
Circonscription Administrative de Sidi M'Hamed
Commune de Sidi M'Hamed

Avis d'Appel d'Offres National

La commune de Sidi M'Hamed lance des avis d'appel d'offre national pour la réalisation des travaux :

01 / Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N° 01 /2010

****REALISATION DE LA CLÔTURE***
- MARCHE ALI MELLAH -

02 *AVIS D'APPEL A UN CONCOURS NATIONAL N° 01/2010

****ETUDE ET SUIVI DE REALISATION D'UN PROGRAMME DE GALERIE COMMERCIALE BLOC 04 ET BLOC 08 -***
- MARCHE ALI MELLAH
- COMMUNE DE SIDI M'HAMED -

- Les entreprises et les bureaux d'études qualifiées peuvent retirer le cahier des charges auprès **du bureau des Marchés Publics 2ème étage** sis au : **12, rue Belhaffaf Ghazali, Sidi M'Hamed,** contre le paiement d'un montant de **2000 DA** pour la **première consultation,** contre le paiement d'un montant de **1500 DA** pour la **deuxième consultation.**

Les offres doivent être accompagnées obligatoirement du dossier réglementaire exigé, à savoir :

1/Offre technique :
- Déclaration à souscrire (selon modèle ci-joint)
- Le présent cahier des charges paraphé par le soumissionnaire.
- Une copie légalisée du certificat de qualification et classification professionnelle (en cours de validité).
- Copie légalisée du registre de commerce.
- Les références bancaires.
- Le bilan comptable et ses annexes indiquant les différents résultats financiers de l'année précédent celle de la soumission (visé par les services des impôts)
- Copies légalisées des attestation fiscales et d'organisme de sécurités. (CNAS, CASNOS, CACOBATHP).
- Copie légalisée de l'extrait du casier judiciaire original N° 03 du soumissionnaire.
- Liste des moyens humains et matériels à mettre dans le cadre du présent projet avec pièces justificatives de propriété et C.V et diplômes.
- Liste des moyens humains et matériels de l'entreprise.
- Attestation de bonne exécution.
- Expérience de l'entreprise avec les pièces justificatives (attestation de bonne exécution ou PV de réception).

2/Offre financière:
Le dossier doit composer :
- La soumission et la déclaration à souscrire (établies en conformité avec le décret présidentiel n° **02/250** du **24 juillet 2002** modifié et complété par les décrets présidentiels N° **03/301** du **11/09/2003** et N° **08/338** du **26/10/2008** portant réglementation des marchés publics)
- Le bordereau des prix unitaires dûment paraphé et signé.
- Le devis quantitatif dûment paraphé et signé.

N.B :
* Le délai de remise des offres est fixé à **20 jours** pour la **première consultation et 30 jours** pour la **deuxième consultation** à compter de la date de première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux.
* L'heure limite de dépôt des offres est fixée à **12h:00.**
* Toute soumission reçue après ce délai ou non conforme aux conditions exigées sera annulée.
* Les offres accompagnées des pièces administratives et fiscales et réglementaires doivent être adressées sous doubles plis contenant les deux offres (technique et financière)

L'enveloppe principale doit être adressée à :
Monsieur le président de l'APC de Sidi M'Hamed et déposée au niveau du Bureau des Marchés Publics 2ème étage n° 45,
sis à : la rue Belhafaf Ghezali Sidi M'Hamed - Alger -

L'enveloppe extérieure devrait être anonyme et ne comporter que la mention suivante : **Avis d'Appel d'Offres National**
N° .....

Objet : * De la consultation *-
Soumission - A ne pas ouvrir -

L'ouverture des plis aura lieu en séance publique au niveau du siège de l'APC de Sidi M'Hamed fixée le dernier jour correspondant à la date limite de dépôt des offres à **14h :00.**

Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des plis.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de cent quatre-vingt (180) jours

Le Président De L'Assemblée Populaire
Et Communale De Sidi M'Hamed

Midi Libre N° 870 Mercredi 20 janvier 2010 - ANEP 794 137

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
OFFICE NATIONAL DES OEUVRES UNIVERSITAIRES
DIRECTION DES OEUVRES UNIVERSITAIRES DE AIN-DEFLA

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE N° 02/2009

Portant transport des étudiants pour l'année financière 2010

Conformément aux dispositions de l'article 43, alinéa 2 du décret présidentiel N° 02-250 du 24/07/2002 portant réglementation des marchés publics modifié et complété par le décret présidentiel N° 03-301 du 11/09/2003 et par le décret présidentiel N° 08-338 du 26/10/2008 portant réglementation des marchés publics, la direction des oeuvres universitaires de Ain-Defla informe les soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offre nationale ouvert N° 02/2009, pour le transport des étudiants du lieu de leurs résidences vers les lieux pédagogiques, paru dans les quotidiens nationaux :

En langue arabe : AKHBAR EL-YOUM le 01/12/2009
En langue française : MIDI LIBRE le 01/12/2009

N° Lot	Désignation de lot	Soumissionnaire bénéficiaire	Montant en TTC	Critière de choix
01	Itinéraire reliant Centre Universitaire Khemis Miliana à : Ain Defla, Djendel. En Aller et Retour.	SNC FRERE ISKI	17 521 920,00	Moins disant
02	Itinéraire reliant Centre Universitaire Khemis Miliana à : Miliana, Sidi Lakhdar, Annexe El-Wiam. En Aller et Retour	AMRANI DJAMILA	13 562 640,00	Moins disant
03	Itinéraire reliant Centre Universitaire Khemis Miliana à : RU Ex : ITE, R.U Boutane, centre ville. En Aller et Retour	AMRANI DJAMILA	9 687 600,00	Moins disant

A ce effet, et conformément à l'article 101 du décret présidentiel N° 02-250 du 24/07/2002 portant réglementation des marchés publics modifié et complété par le décret présidentiel N° 03-301 du 11/09/2003 et par le décret présidentiel N° 08-338 du 26/10/2008 portant réglementation des marchés publics, les soumissionnaires contestant le choix opéré pourront introduire leur recours dans un délai de 10 (dix) jours à partir de la date de la première parution de cet avis d'attribution dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP, auprès de la commission des marchés publics de la wilaya.

Le Directeur

Midi Libre N° 870 Mercredi 20 janvier 2010 - ANEP 794 118

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
OFFICE NATIONAL DES OEUVRES UNIVERSITAIRES
DIRECTION DES OEUVRES UNIVERSITAIRES DE AIN-DEFLA

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE N° 01/2009

Portant approvisionnement des résidences universitaires et ses annexes En produits alimentaires pour l'année financière 2010

Conformément aux dispositions de l'article 43, alinéa 2 du décret présidentiel N° 02-250 du 24/07/2002 portant réglementation des marchés publics modifié et complété par le décret présidentiel N° 03-301 du 11/09/2003 et par le décret présidentiel N° 08-338 du 26/10/2008 portant réglementation des marchés publics, la direction des oeuvres universitaires de Ain-Defla informe les soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offre nationale ouvert N° 01/2009, pour l'approvisionnement des résidences universitaires et ses annexes en produits alimentaires, paru dans les quotidiens nationaux :

En langue arabe : AKHBAR EL-YOUM le 01/12/2009
En langue française : MIDI LIBRE le 01/12/2009

N° Lot	Désignation de lot	Soumissionnaire bénéficiaire	Montant minimal en TTC	Montant maximal en TTC	Critère de choix
01	Viande rouge fraîche et congelée	FKIR FAROUK	69 095 000,00	82 914 000,00	Offre Unique
02	Viande blanche fraîche	/	/	/	Infructueuse
03	Poisson	/	/	/	Infructueuse
04	Oeufs frais	TOUATI Med	12 366 900,00	14 840 280,00	Offre Unique
05	Produits carné (Patté et Cachir)	MEBARKI HAMID	4.106.700,00	4 928 040,00	Moins disant
06	Alimentation générale	S.A.R.L EL-HAMIZ	43 642 807,00	52 371 368,40	Offre Unique
07	Fruits et légumes	DAOUD CHAREF	22 297 595,00	26 757 114,00	Moins disant
08	Produits Laitiers	E.U.R.L RAFIK	8 742 050,00	10 490 460,00	Moins disant
09	Pain Ordinaire 250g	DOUZIDIA BOUALEM	10 500 000,00	12 600 000,00	Offre Unique
10	Boissons diverses	/	/	/	Infructueuse
11	Gâteaux	/	/	/	Infructueuse

A ce effet, et conformément à l'article 101 du décret présidentiel N° 02-250 du 24/07/2002 portant réglementation des marchés publics modifié et complété par le décret présidentiel N° 03-301 du 11/09/2003 et par le décret présidentiel N° 08-338 du 26/10/2008 portant réglementation des marchés publics, les soumissionnaires contestant le choix opéré pourront introduire leur recours dans un délai de 10 (dix) jours à partir de la date de la première parution de cet avis d'attribution dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP, auprès de la commission des marchés publics de la wilaya.

Le Directeur

Midi Libre N° 870 Mercredi 20 janvier 2010 - ANEP 794 120

PROGRAMME TÉLÉ

07:00 Journal télévisé
07:15 Sabahiat
10:00 Moughamarat Farid
10:30 Nawadir wa Hikayat
12:00 El_Maouze Wa Laimoune
12:30 Ibtikarat
13:00 Journal télévisé
13:30 Rebeca
15:00 Film d'Animation
16:30 Kaasse el fadaa
17:00 El-Aâlem baina yadak
17:30 Mihan Wa Hiraf
18:00 Journal télévisé
18:20 Haoula aâlem
19:00 El-Qilada
20:00 Journal télévisé
21:00 Film
22:00 Li-El-Fen El-Djazairi Asma
23:30 Aoutar djazairia

TF1

06:05 L'île à Lili
06:45 Tfou
11:10 Méthode Zoé
12:00 Attention à la marche !
12:55 Petits plats en équilibre
13:00 Journal
13:50 Petits plats en équilibre
13:53 Météo
13:55 Julie Lescaut
15:35 Diane, femme flic
17:30 Monk
18:25 Tournez manège !
19:05 Le juste prix
19:50 La prochaine fois, c'est chez moi
19:55 Météo
20:00 Journal
20:35 C'est ma Terre
20:38 Courses et paris du jour
20:39 Météo
20:45 Mentalist
23:05 New York, section criminelle
00:40 L'empreinte du crime
01:40 50 mn Inside
02:40 C'est quoi l'amour ?
04:30 Sur les routes d'Ushuaïa
04:55 Musique
05:00 Très chasse, très pêche
05:25 Reportages
05:55 L'île à Lili

france 2

06:00 Dans quelle éta-gère
06:05 Les Z'Amours
06:30 Point route
06:35 Télématin
09:00 Dans quelle éta-gère
09:05 Des jours et des vies
09:30 Amour, gloire et beauté
09:55 C'est au programme
10:55 Météo
11:00 Motus
11:30 Les Z'Amours
12:00 Tout le monde veut prendre sa place
12:55 Météo
13:00 Journal
13:50 Météo
13:55 Consomag
14:05 Toute une histoire
15:20 Commissaire Lea Sommer
16:15 Rex
17:10 Paris sportifs
17:15 Rex
18:05 CD'aujourd'hui
18:10 En toutes lettres
19:00 N'oubliez pas les paroles
19:50 Météo
20:00 Journal
20:30 Les héros de la biodiversité
20:32 Tirage du Loto
20:35 Météo
20:40 Le chasseur
22:55 L'objet du scandale
00:35 Dans quelle éta-gère
00:40 Journal de la nuit
00:50 Météo
00:55 Des mots de minuit
02:25 Toute une histoire
03:25 Chrétiens orientaux
03:55 Sagesses bouddhistes
04:25 Dans le secret de l'immobilier

france 3

06:00 Euronews
06:45 Ludo
11:00 Mercredi c sorties
11:10 Plus belle la vie
11:35 Consomag
11:40 Le 12/13
12:55 Météo
13:00 Drôle de 13 h
13:30 En course sur France 3
13:45 Inspecteur Derrick

15:00 Questions au gouvernement
16:05 C'est pas sorcier
16:35 Culturebox
16:40 Slam
17:10 Un livre, un jour
17:20 Des chiffres et des lettres
17:50 Questions pour un champion
18:30 18:30 aujourd'hui
18:40 19/20
19:58 Météo
20:00 Tout le sport
20:10 Plus belle la vie
20:35 Des racines et des ailes
22:25 Météo
22:27 La minute épique
22:30 Soir 3
22:55 Ce soir (ou jamais !)
00:00 Tout le sport
00:10 Outremers
00:35 Faits divers, le mag
01:30 Soir 3
01:55 Plus belle la vie
02:20 Un livre, un jour
02:25 Mercredi c sorties
02:30 Parlement hebdo
03:15 L'ultime combat

arte

19:00 Arte journal
19:30 Globalmag
19:50 Indonésie sauvage
20:35 Shoah
00:55 Court-circuit
00:56 A l'autre bout
01:09 Traverser
01:45 Germaine Tillion à Ravensbrück
03:00 Rio de Janeiro
04:30 L'art et la manière

M6

06:00 M6 Music
06:30 Météo
06:35 M6 Kid
07:30 Disney Kid Club
09:00 Météo
09:05 M6 Boutique
09:55 Météo
10:00 Absolument stars
11:15 Scènes de ménages
11:35 La petite maison dans la prairie
12:40 Météo
12:45 Le 12 45
12:50 Météo
12:55 La petite maison dans la prairie
13:45 Un lycée dans l'angoisse
15:40 90210 Berverly Hills, nouvelle génération
17:20 Le rêve de Diana
17:50 Un dîner presque parfait
18:50 100 % mag
19:40 Météo
19:45 Le 19 45
20:05 Caméra café 2
20:40 Bones
00:00 Météo
00:05 Enquête exclusive
01:30 M6 Music

nj

08:30 X men
09:00 Ce que j'aime en toi
10:00 - Foot-ball Channel
11:00 -Foot-ball
12:30 NESS… NESSMA
13:30 Mirna & Khalil
14:30 J AD
15:30 Menace toxique
17:30 X men
18:00 Dingue de toi
19:00 Mirna & Khalil
20:00 LIVE : NESS NESSMA
21:30 Nass el CAN

CAN ناسن

23:00 Foot-ball
00:45 - Foot-ball Channel
01:45 NESS… NESSMA
02:45 Clips

Direct 8

06:00 Gym direct
07:00 Tous les goûts sont dans la culture
07:30 Télé achat
09:00 Morandini !
10:00 Bien-être
11:00 A vos recettes
11:40 Drôles de dames
13:25 Le Flash
13:35 Maigret
15:10 Le bimillionnaire
16:50 Paris fait sa comédie
18:35 Le Flash
18:40 Morandini !
19:45 Le monde perdu de Sir Arthur Conan Doyle
20:40 Sauveur Giordano
00:15 Morandini !
01:15 Ça tourne !
01:45 Présumé innocent
03:30 Voyage au bout de la nuit

LA SELECTION DU JOUR

TF1 — 20h45

Mentalist

Réalisateur : Bruno Heller. Avec : Simon Baker, Robin Tunney, Tim Kang, Owain Yeoman, Amanda Righetti.

Un homme meurt dans un incendie criminel. Plusieurs feux ont déjà fait de nombreuses catastrophes dans la région. Patrick et l'équipe de Teresa enquêtent sur les camarades d'armée de la victime. Lequel d'entre eux avait intérêt à le voir disparaître ? Rigsby, brûlé en tentant de sauver ce qui devait être la troisième victime et sous l'effet de médicaments puissants, déclare sa flamme à Grace

france 2 — 20h45

20:40 Le chasseur

Réalisateur : Nicolas Cuche. Avec : Yannick Soulier, Estelle Skornik, Marie-France Pisier, Vanessa Larré, Jean-François Stévenin.

Samuel Delaunay doit exécuter un «copycat» : reproduire le mode opératoire d'un tueur en série, (surnommé «le Coiffeur» parce qu'il tond ses victimes après les avoir tuées) qui vient d'être arrêté, afin de l'innocenter. C'est le contrat qu'a passé la mère de Samuel, Natacha, avec l'avocat du Coiffeur. Après un casting, pour trouver la cible correspondante au profil de celles du vrai tueur, Samuel va non seulement remplir le contrat initial mais en bonus, fournir le cadavre d'un faux coupable qui innocentera définitivement le vrai.

france 3 — 20h40

Des racines et des ailes

Réalisateur : Dominique Lenglart.

Un numéro spécial enregistré au musée des Beaux-Arts de Lyon, avec trois reportages... «Le Rhône, un fleuve aux multiples visages». Un parcours à découvrir, de sa source en Suisse jusqu'en Méditerranée où il se jette, en passant bien sûr par Lyon dont les berges viennent d'être réhabilitées. L'histoire de Lyon sera évoquée à travers son patrimoine emblématique depuis la renaissance —une période phare qui fit de la ville un grand centre économique et financier— jusqu'à aujourd'hui. Et aussi : «Lyon, ville lumière» - «Les gens du Rhône».

M6 — 20h40

20:40 Bones

Avec : Emily Deschanel, David Boreanaz, Eric Millegan, T.J. Thyne, Michaela Conlin.

Booth et Brennan cherchent la cause du décès d'un adolescent, membre de la communauté Amish. Parti à la découverte du monde moderne, le jeune homme avait un don pour le piano qui aurait pu causer sa perte. Pendant ce temps, Camilla veut aider Michelle, sous sa tutelle, à rester dans le droit chemin

MIDI Quotidien national d'information Libre

Directrice de la publication : Saida Azzouz
e-mail : direction@lemidi-dz.com

Rédactrice en chef : Sihem Henine
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni

Standard : 021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com

Pour votre publicite s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, ALger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28

Bureau de Constantine : 100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine **-Tel./Fax :** 031.64.17.53
Bureau de Annaba 24 rue Med Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-ouzou Cité mohamed-Boudiaf BT 29 A Nouvelle Ville T. O.
Tél-Fax : 026.21.56.78

Impression : Centre : SIA **Diffusion :** Midi libre Est : SIE **Diffusion :** AMP **Ouest :** SIO
EURL Midi Libre au capital social de 12.000.000 D.A.
Compte Bancaire : SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16
Web : www.lemidi-dz.com
Adresse : 26 rue Didouche mourad

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

De nouveaux pensionnaires pour le parc animalier de Kissir (Jijel)

De nouveaux pensionnaires viendront bientôt renforcer la panoplie faunistique du parc animalier de Kissir (ouest de Jijel), déjà riche de plus de 40 espèces animales, a-t-on appris hier du directeur de ce parc. Il s'agit d'un éléphant, fourni par le parc zoologique et de loisirs de Ben Aknoun (Alger), qui viendra tenir compagnie à sa congénère "Aziza", présente dans cet espace depuis novembre 2008. Un nouvel enclos, plus spacieux, est en cours d'aménagement pour permettre au pachyderme "algérois" de cohabiter en bonne intelligence avec sa nouvelle compagne.

Cet espace de loisirs et de découverte, sans doute l'endroit le plus visité de Jijel, recevra également, dès jeudi prochain, un lot de lémuriens, de ouistitis et de capucins, provenant du zoo parisien de Vincennes (France), a indiqué Mohamed Boussoufa.

Ce lot de neuf primates complètera une riche collection de cette espèce simiesque déjà composée de plusieurs babouins (originaires de Guinée), parfaitement acclimatés dans des enclos spécialement aménagés.

Par ailleurs, une oursonne née de l'union d'un couple de plantigrades serbes, ramenés du zoo de Belgrade, est décédée trois jours après sa naissance, selon le responsable du parc qui a précisé qu'il s'agit du second décès d'un petit ours, après celui survenu il y a un an dans cet espace environnemental. Le corps du petit mammifère sera utilisé par les taxidermistes (spécialistes de l'empaillage) pour enrichir la collection du musée du parc, selon la même source. Implanté sur une superficie de 24 hectares, le parc animalier de Kissir, qui a ouvert ses portes en juillet 2006, reçoit, en période de pointe, plus de 6 mille visiteurs par jour.

Le MDS rend hommage à Mustapha Lacheraf

La Fédération d'Oran du Mouvement démocratique et social (MDS) a rendu un vibrant hommage au regretté Mustapha Lacheraf, à l'occasion du troisième anniversaire de son décès qui correspond au 13 janvier. Commémorant le cinquantenaire de la disparition d'Albert Camus, le MDS a ressuscité le poète, le journaliste, le sociologue, le critique littéraire et le militant qu'il était l'espace d'une rencontre-débat. Le parti du regretté Hachemi Chérif a déploré l'oubli dans lequel a sombré ce grand homme tout comme d'autres d'ailleurs à l'image des Tahar Djaout, Boukhebza, Liabès, et dénonce par là même le peu d'intérêt accordé au patrimoine intellectuel algérien véritable réservoir de génies et de sommités. Enfin, le MDS appelle tous les militants de la cause démocratique, sociale et de l'algérianité, les intellectuels à lutter contre l'idéologisation de l'Ecole, au développement de l'intelligence et à refuser l'enterrement du patrimoine moderne de la pensée algérienne et la faire connaître aux générations futures.

6 morts et 28 blessés dans des accidents de la route pour la seule journée du lundi

Six personnes sont mortes et vingt-huit autres ont été blessées suite à des accidents de la circulation survenus durant la seule journée du lundi, indique la Gendarmerie nationale mardi dans un communiqué. Quinze accidents de la circulation routière, dont cinq mortels et dix ayant causé des blessés à des degrés divers, ont été enregistrés sur l'ensemble du territoire national, précise la même source. Ces accidents ont engendré des dégâts matériels importants à vingt-deux moyens de locomotion mis en cause, dont dix-sept véhicules de tourisme, quatre camions et une motocyclette. Les accidents mortels ont été enregistrés dans les wilayas de Médéa (commune de Sidi Naâmane), Relizane (commune de Oued Rhiou), Tlemcen (commune de Aïn Youcef), Bordj Bou- Arreridj (commune de Sidi M'barek) et enfin Tamanrasset (commune de Tamanrasset). Les accidents corporels ont été enregistrés dans les wilayas de Mostaganem, Djelfa, Oran, Relizane, Mascara, Saïda, Tébessa, Bordj Bou-Arreridj et Béjaïa. L'excès de vitesse, l'imprudence des piétons, les dépassements dangereux et le non respect de la distance de sécurité constituent les causes essentielles de ces accidents, relève-t-on.

Lancement à Tunis de la radio euro-méditerranéenne "Les ondes pour la Méditerranée"

Un nouveau programme de coopération radiophonique portant le nom "Les ondes pour la Méditerranée", cofinancé par l'UE et la Fondation euro-méditerranéenne Anna-Lindh pour le dialogue entre les cultures, sera lancé mardi à Tunis. Fort du succès des séries et des magazines coproduits à ce jour, ce nouveau projet vise à développer, renforcer et pérenniser les coproductions radiophoniques euro-méditerranéennes et à soutenir la mobilité des jeunes professionnels du secteur, indique un communiqué de presse de la Fondation Anna-Lindh. Les thèmes abordés viseront à promouvoir le dialogue dans la région et le programme, qui s'étalera sur une période de 20 mois, rassemble six partenaires, à savoir la radio tunisienne, comme chef de file, Radio France (France Bleu Frequenza Mora), l'ENRS (Entreprise nationale de radiodiffusion sonore - Algérie), la SNRT (Société nationale de radiodiffusion et de télévision - Maroc), l'ESAV (Ecole supérieure des arts visuels à Marrakech, Maroc) et le réseau des radiodiffuseurs méditerranéens, la COPEAM (Conférence permanente de l'audiovisuel méditerranéen), selon la même source.

H1N1 : L'OMS reconnaît ne pas avoir prévu que la vaccination serait boudée

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) "n'avait pas prévu que les gens décideraient de ne pas se faire vacciner" contre la grippe H1N1, a reconnu lundi la directrice de l'OMS, Margaret Chan. "Nous avions prévu qu'il y aurait des problèmes pour produire des vaccins suffisamment rapidement, et c'est bien ce qui s'est passé. Mais nous n'avions pas prévu que les gens décideraient de ne pas se faire vacciner", a déclaré Mme Chan devant le Conseil exécutif de l'OMS réuni depuis lundi à Genève. Pour la directrice de l'OMS, "les gens ont aujourd'hui accès à un large éventail de sources d'informations" et "l'époque où les responsables de la santé pouvaient donner leurs recommandations (...) et attendre que les populations s'y plient est sans doute révolu". "Une partie du problème vient de la grande différence entre ce qui était anticipé, après avoir observé pendant si longtemps le virus mortel H5N1 (de la grippe aviaire), et ce qui est arrivé heureusement" avec le H1N1 qui s'est montré relativement peu agressif, a estimé Mme Chan. La maladie semble sur le déclin dans l'hémisphère Nord, mais il ne serait pas avisé de faire des conclusions hâtives avant avril, lorsque la saison normale de la grippe prend fin, a-t-elle averti. "En outre, nous ne pouvons pas prédire ce qui va se passer plus tard dans l'année, lorsque l'hémisphère Sud entrera dans sa saison grippale", a encore mis en garde Mme Chan. Les populations de nombreux pays développés de l'hémisphère Nord ont boudé les programmes de vaccination. En outre, l'OMS tablait initialement sur un vaccin en deux injections alors qu'une seule dose s'est finalement révélée suffisante. Confrontées à d'importants surplus, les autorités sanitaires de plusieurs pays ont négocié des baisses importantes de commandes auprès des laboratoires pharmaceutiques. La grippe H1N1 a tué 13.554 personnes dans le monde depuis son apparition au Mexique en mars/avril 2009, selon le dernier bilan publié vendredi par l'OMS.

« *Nous avions prévu qu'il y aurait des problèmes pour produire des vaccins suffisamment rapidement, et c'est bien ce qui s'est passé. Mais nous n'avions pas prévu que les gens décideraient de ne pas se faire vacciner.* »

INSOLITE

Etats-Unis : Une mère échange sa fille contre un pistolet

Une femme échange sa fille à une personne de sa connaissance contre un pistolet. Elle a été arrêtée puis inculpée pour vente d'enfant et détention illégale d'arme à feu.

Tanya Narreau, trente-trois ans, a été arrêtée mardi 12 janvier 2010 pour avoir échangé sa fille de deux ans contre un revolver. Tanya aurait déclaré à la personne à laquelle elle a vendu sa fille qu'elle l'élèverait mieux qu'elle-même ne l'aurait fait. Elle aurait expliqué en outre, qu'en raison de la loi, elle ne pouvait acheter une arme à feu. Elle a été inculpée de vente illégale d'enfant, ainsi que pour détention illicite d'arme à feu.

MIDI
Quotidien national d'information Libre
N° 870 | Mercredi 20 janvier 2010

Horaires des prières

Annaba	Skikda	Constantine	Béjaïa	Alger	Mostaganem	Oran	Tlemcen
Fadjr : 6h09	Fadjr : 6h12	Fadjr : 6h13	Fadjr : 6h20	Fadjr : 6h28	Fadjr : 6h38	Fadjr : 6h241	Fadjr : 6h43
Dohr : 12h40	Dohr : 12h43	Dohr : 12h45	Dohr : 12h51	Dohr : 12h59	Dohr : 13h11	Dohr : 13h14	Dohr : 13h16
Asr : 15h21	Asr : 15h24	Asr : 15h27	Asr : 15h32	Asr : 15h40	Asr : 15h54	Asr : 15h58	Asr : 14h02
Maghreb : 17h41	Maghreb : 17h44	Maghreb : 17h46	Maghreb : 17h52	Maghreb : 18h00	Maghreb : 18h13	Maghreb : 18h17	Maghreb : 18h21
Icha : 19h06	Icha : 19h410	Icha : 19h11	Icha : 19h17	Icha : 19h25	Icha : 19h38	Icha : 19h41	Icha : 19h45

LE BILAN RISQUE DE S'ALOURDIR

Quatre morts et quatorze blessés dans une explosion de gaz à Alger

Quatre morts et quatorze blessés dont onze ont été évacués vers les différents hôpitaux de la capitale, tandis que trois d'entre eux ont été soignés sur place, tel est le premier bilan des victimes de l'explosion qui a touché deux immeubles dans le quartier dit "Climat de France", à Alger.

PAR CHAFIKA KAHLAL

L'explosion de gaz s'est produite à 9h du matin, hier, et le bilan est toujours provisoire, selon le lieutenant Bakhti Sofiane, chargé de communication de la Protection civile de la wilaya d'Alger. Les secours sont arrivés toute de suite après avoir été avisés par des citoyens. «*Nous avons mobilisé, tout de suite après avoir reçu un appel d'un citoyen de l'immeuble, six ambulances médicalisées, trois camions et une équipe de sauvetage*», nous dira le lieutenant. Quatre appartements se sont complètement effondrés aux immeubles n°07 et 08 qui sont mitoyens, en plus d'une baraque érigée sur la terrasse du premier et deux autres sur le deuxième. Plusieurs versions concernant les causes de cet affreux accident nous ont été données, mais les responsables n'ont encore fourni aucune explication plausible. La police scientifique est sur place pour procéder à l'enquête d'usage. Les résidents des deux immeubles ont été tous évacués pour prévenir un éventuel effondrement d'autres parties dont la majorité est fissurée. Les équipes de sauvetage de la Protection civile ainsi que les gendarmes, la police et les agents de la société ASROUT, sont tous mobilisés pour tenter de sauver des rescapés probablement encore coincées sous les décombres. Des citoyens de la cité croient savoir que la cause principale est due à «*une fuite de gaz signalée à Sonelgaz la veille de la catastrophe*». «*Mais cela reste toujours des suppositions dans l'attente des conclusions de la police scientifique*», nous dira un capitaine de la Gendarmerie nationale, interrogé sur les lieux.

C. K.

INCENDIE AU CENTRE COMMERCIAL «LES BABORS» DE BÉJAÏA

Six personnes évacuées vers l'hôpital

La population béjaouie s'est réveillée, hier matin, sous les hurlements des sirènes de pompiers, intervenus énergiquement afin de circonscrire un incendie dévastateur qui venait de se déclarer dans l'enceinte du centre commercial «Les Babors», l'ex-Souk El-Fellah d'El Khemis, situé au centre-ville de Béjaïa. Selon le responsable de la communication de la Protection civile de Béjaïa, c'est vers 6h19 que l'alerte a été donnée, après quoi, un important dispositif de secours a promptement investi les lieux. Sur les 27 magasins, que compte ce centre commercial, seuls trois ont pu échapper aux flammes. Tous les produits et autres marchandises s'y trouvant sont partis en fumée. Outre les dégâts matériels causés, pas moins de six personnes (trois hommes, une femme, une fillette et un bébé) habitant l'immeuble des Babors, jouxtant le centre commercial ravagé par les flammes, ont été évacuées vers l'hôpital Khellil-Amrane de Béjaïa pour des soins en raison de malaises. Selon les premières informations que nous avons pu recueillir, un court-circuit électrique serait à l'origine du sinistre. Une enquête est ouverte par la Police scientifique pour déterminer les circonstances exactes du drame.

Ghilès Aksil

TIZI OUZOU

Emeutes au quartier "Les Genêts"

Le quartier des Genêts de la ville de Tizi Ouzou a été le théâtre d'affrontements entre des jeunes commerçants informels et les éléments des brigades antiémeutes, hier mardi, à la première heure de la journée. Au moment de notre arrivée sur les lieux aux environs de 8 h 30, la situation s'est calmée puisque les services de sécurité sont parvenus à rétablir l'ordre rapidement. Les raisons de ces actions sont liées au fait que les services de sécurité ont invité les commerçants informels occupant la rue « Lamali », longeant le centre hospitalo-universitaire « Nedir-Mohamed », à quitter les lieux. Devant l'obstination des jeunes à ne pas obtempérer, les forces de l'ordre se sont vus dans l'obligation de faire usage de la force. Environ dix jeunes ont été arrêtés et retenus pendant quelques heures avant d'être relâchés en milieu d'après midi. Les jeunes mécontents, et afin d'exprimer à leur manière leur grogne, ont barricadé la route de l'hôpital qui conduit vers l'université et la Nouvelle ville. Les automobilistes, surpris et effrayés, rebroussaient chemin dans la précipitation. A la mi-journée, les traces de pneus brûlés étaient encore visibles sur la route en question. Depuis des années, les trottoirs qui longent la route à partir du rond-point principal du centre-ville jusqu'au stade du premier Novembre sont investis par des centaines de marchants à la sauvette. A maintes reprises, les forces de l'ordre sont intervenues afin de mettre de l'ordre dans la ville. Mais deux à trois journées plus tard, les commerçants informels reviennent à la charge et occupent de nouveau les trottoirs. Les jeunes expliquent leur réaction par leur refus de tomber dans les tresses du chômage qu'ils avaient subi pendant des années avant de trouver ce palliatif.

L. B.

Publicite